

ANP :

Saisie d'une quantité importante de cocaïne à Tamenghasset

page 2

ED DIWAN

N°2411

Quotidien national d'informations | Dimanche 15 Novembre 2026 | - Prix : 15 DA Tirage 2000

OLYMPIADE DES PROFESSIONS A ORAN :

Les participants africains satisfaits de l'accueil chaleureux et des conditions d'hébergement



page 2

Actualité



Chaib reçoit le secrétaire général adjoint de la présidence de la République du Zimbabwe 2

DOUANES ALGERIENNES:
la DGD dotée d'un Centre opérationnel dédié au suivi en temps réel des activités douanières 2

SAID SAYOUD A L'APN :
«60 000 bus devront être remplacés à terme» 3

STELLANTIS :

10 marchés africains pilotés depuis Alger

p3

OLYMPIADE DES PROFESSIONS A ORAN :

Les participants africains satisfaits de l'accueil chaleureux et des conditions d'hébergement

Plusieurs participants africains à l'Olympiade africaine des professions 2026, résidant au Village méditerranéen d'Oran, ont salué l'accueil chaleureux et les conditions d'hébergement qui leur ont été offerts par l'Algérie depuis leur arrivée dans la capitale de l'ouest du pays.

Le Village Méditerranéen a accueilli les délégations participant à cet événement, organisé du 16 au 19 novembre par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Éducation sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Des délégations du Cameroun, de Tanzanie, du Mali, du Congo et d'Éthiopie s'y sont rendues, ainsi que des délégations représentant les différents États du pays. Dans ce contexte, plusieurs participants interrogés par l'APS au Village Méditerranéen ont exprimé leur satisfaction quant à l'accueil chaleureux et aux conditions d'hébergement, et ont fait part de leur espoir de participer de manière remarquable à cet événement continental. Mokalo Bi Ashab, un stagiaire congolais en Algérie spécialisé en architecture d'intérieur et participant à l'Olympiade africaine des métiers, a expliqué avoir reçu un accueil particulier dès son arrivée à Oran, soulignant son aspiration à utiliser et à partager les expériences acquises lors de sa formation à cet événement continental, ce qui lui permettra à l'avenir de contribuer au développement de son pays. Pour sa



part, Yenikema Fouta Nora, une stagiaire congolaise dans un centre de formation professionnelle à Bouira spécialisé en architecture d'intérieur, a exprimé sa satisfaction quant à l'accueil chaleureux qu'elle a reçu à Oran, soulignant que cela ne la surprenait pas, en déclarant : « Oran est à l'image de toute l'Algérie, où que vous alliez, vous êtes accueilli et célébré. » Elle a ajouté que sa participation à ces Jeux olympiques visait à mettre en pratique ses connaissances théoriques et à concourir pour la victoire, exprimant sa fierté de représenter son pays, le Congo, lors de cet événement. Pour sa part, Mohamed Cissé, représentant de la délégation malienne participant aux compétitions, a salué l'accueil chaleureux réservé aux participants depuis leur arrivée en Algérie, soulignant que cet événement constitue un espace important pour promouvoir l'intégration africaine, mettre en valeur les compétences des jeunes et valoriser le capital humain sur le continent. Pour sa part, Murtegado Ayala, stagiaire éthiopien participant aux Olympiades africaines de plomberie et de chauffage, a exprimé sa joie d'être en Algérie et de mettre son expérience du chauffage au service de cette compétition, soulignant que cet événement professionnel représente une précieuse opportunité de renforcer les liens et la compréhension entre les participants et de consolider l'esprit d'unité africaine. Dans le cadre de la promotion des atouts touristiques et culturels de l'État, la Direction du tourisme et de l'industrie traditionnelle d'Oran a organisé hier, vendredi, une visite à l'intention des participants africains de plusieurs des sites touristiques les plus importants, afin de leur faire découvrir l'histoire de la région, son symbolisme et sa riche diversité culturelle et civilisationnelle. Pour rappel, environ 600 concurrents et accompagnateurs représentant 18 pays participeront à cet événement, où ils s'affronteront dans 45 professions réparties en six branches professionnelles.

DOUANES ALGERIENNES:

la DGD dotée d'un Centre opérationnel dédié au suivi en temps réel des activités douanières

La Direction générale des douanes (DGD) s'est dotée, samedi à Alger, d'un Centre opérationnel permettant le suivi en temps réel des différentes activités douanières et l'exploitation des données, soutenant ainsi la prise de décision au niveau de l'administration des douanes en s'appuyant sur des données précises et actualisées. La cérémonie d'inauguration de ce Centre, qui s'est déroulée à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, a été présidée par le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, du Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche, du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, ainsi que de représentants des corps de sécurité. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser le corps des douanes, à renforcer ses capacités opérationnelles et à développer le système de contrôle douanier, en vue de garantir la rapidité de l'échange d'informations et d'améliorer l'efficacité des interventions. Elle vise également à renforcer les efforts de l'Etat en matière de numérisation et de développement des méthodes de gestion, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-on souligné. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le DG des Douanes a souligné que les mutations accélérées de l'environnement économique et commercial, conjuguées à "la diversification des modes de fraude et de contrebande et aux tentatives d'atteinte à l'économie nationale, imposent de poursuivre le développement des outils de travail, de renforcer les capacités de réponse rapide et efficace et d'ancrer la culture du travail proactif fondée sur la vigilance, la coordination et l'échange d'informations". Il a, en outre, indiqué qu'un service chargé de l'activité opérationnelle des douanes a été mis en place début 2024. Ce service constitue le noyau d'un système opérationnel intégré, soutenu par des Centres opérationnels régionaux et locaux, permettant de renforcer la communication, la coordination et le suivi de l'activité opérationnelle, "ce noyau a depuis évolué pour devenir aujourd'hui un Centre opérationnel à part entière". S'agissant des missions de ce Centre, il a expliqué que celui-ci est chargé de collecter, 24H/24, les informations transmises par les Centres opérationnels régionaux, de suivre l'activité des différents services et d'élaborer des bulletins de renseignement ainsi que des rapports périodiques destinés aux hautes autorités. Il assure également le signalement immédiat de toute information présentant un caractère urgent, permettant ainsi de suivre les évolutions sur le terrain et d'y réagir en temps opportun.

IL COLLECTAIT DES DONS SUR FACEBOOK:

Un réseau d'escrocs démantelé à Relizane

Un réseau d'escrocs qui collectait des dons en utilisant des photos de malades pour attirer leurs victimes a été démantelé à Relizane, a annoncé la direction de la sûreté de la wilaya dans un communiqué. Composé de trois personnes, le réseau publiait, en effet, des photos de personnes malades extraites de pages électroniques étrangères, que les trois escrocs présentaient comme des cas humanitaires nécessitant une prise en charge médicale, dans le but de susciter la compassion des citoyens et de les inciter à fournir une aide financière, a expliqué la même source.Les services de sécurité qui veillent au grain ont lancé leurs investigations après la découverte d'un compte dont le propriétaire s'adonnait à cette sale besogne. L'enquête a révélé ensuite que les suspects utilisaient 123 comptes électroniques sous différentes identités et que les sommes d'argent perçues étaient versées sur le compte postal de l'un d'eux.

La police appelle à la vigilance

Les investigations ont permis, par ailleurs, d'identifier les trois suspects et de les arrêter. Après avoir complété toutes les procédures légales, les suspects ont été présentés devant le Procureur général près du tribunal de Relizane, a rapporté la même source.La direction de la sûreté de la wilaya de Relizane a exhorté les citoyens à faire preuve de vigilance et de prudence face aux demandes de dons et d'aides financières publiées sur les réseaux sociaux, en vérifiant la véracité des situations humanitaires et la crédibilité des organisations concernées, et à ne pas se laisser tromper par des publications suspectes qui exploitent l'esprit de solidarité sociale à des fins frauduleuses.

Chaib reçoit le secrétaire général adjoint de la présidence de la République du Zimbabwe

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a reçu, au siège du ministère des Affaires étrangères, le secrétaire général adjoint de la présidence de la République du Zimbabwe, M. Zvinechimwe Ruvinga Churu, qui effectue une visite en Algérie, du 9 au 14 novembre 2026, à la tête d'une délégation multisectorielle, indique samedi un communiqué du ministère. Cette rencontre a été "l'occasion de réaffirmer la profondeur des liens de fraternité et de solidarité unissant l'Algérie et le Zimbabwe, ainsi que leur volonté commune de hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs, à même d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays et de concrétiser les aspirations de leurs dirigeants, conformément aux accords convenus lors de la visite d'Etat effectuée en Algérie, les 19 et 20 juillet 2025, par le président de la République du Zimbabwe, M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, laquelle avait été couronnée par la signature d'une série d'accords et de mémorandums d'entente dans plusieurs secteurs vitaux", précise-t-on de même source. Les deux parties ont également salué "le niveau remarquable atteint par la coopération bilatérale dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la formation". A cet égard, la partie zimbabwéenne a exprimé "sa profonde gratitude à l'Algérie pour les bourses d'études et de formation qu'elle accorde chaque année aux étudiants zimbabwéens, contribuant ainsi à la qualification des compétences nationales et au renforcement des capacités des ressources humaines, en soutien aux efforts de développement socioéconomique au Zimbabwe. Cette coopération permet aussi d'élargir les perspectives de valorisation de l'expérience algérienne en matière de développement des ressources humaines et de renforcement des compétences", ajoute la même source. Par ailleurs, les deux parties ont souligné "la convergence de leurs points de vue et la coordination de leurs positions sur les différentes questions régionales et internationales d'intérêt commun", réaffirmant "leur attachement aux principes de solidarité et d'action africaine commune", conclut le communiqué.

ANP :

Saisie d'une quantité importante de cocaïne à Tamenghasset

Les services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP) ont procédé, au niveau du Secteur militaire de Tamenghasset en 6e Région Militaire, à l'élimination d'un narcotrafiquant et à l'arrestation de trois autres, ainsi qu'à la saisie d'une importante quantité de drogues dures (cocaïne) s'élevant à 46,5 kilogrammes, indique, samedi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

ED-DIWAN
Quotidien National d' Informations
Edité par EURL Société Seghir de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRA SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 042 30 81 57

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

SAID SAYOUD A L'APN :

«60 000 bus devront être remplacés à terme»

L'intervention, jeudi dernier, du ministre des Transports Saïd Sayoud face aux élus de l'APN a laissé apparaître certains nouveaux axes de travail qui seront privilégiés par le secteur pour la modernisation des transports, plus exactement des autobus urbains, privés et publics.



Le responsable, sans toutefois donner de délais, annonce un chiffre global de près de 60 000 véhicules qui devront « à terme » êtres remplacés. Un nouveau programme, à long terme et particulièrement important, qui s'appuiera sur la montée en puissance de l'industrie locale, explique le ministre. Ainsi, le ministre Saïd Sayoud explique que la modernisation « progressive » du parc de transport a effectivement débuté cette année avec la mise en œuvre de l'instruction du président de la République portant sur l'importation de 10 000 véhicules. Un premier programme destiné avant tout au remplacement des véhicules les plus anciens, de 30 ans et plus, qui sera visiblement suivi par une action beaucoup plus large, afin de renforcer la qualité des transports collectifs sur l'ensemble du pays.Très concrètement, M. Sayoud explique que la flotte actuelle des autobus et autocars est estimée par le secteur à près de 84 000 véhicules « exploités ». La part des véhicules récents reste toutefois limitée, souligne le responsable, en faisant savoir aux élus de l'APN que « près de 60 000 nécessiteront, à terme, d'être remplacés ». Toutefois, le ministre explique que cette « prochaine étape » devra s'appuyer sur la production nationale, plutôt que l'importation. Le ministre, note très précisément que son secteur attendra le « lancement » des usines de montage en cours de réalisation à Chlef et Batna, en plus des nouveaux investissements consentis au niveau de l'usine du ministère de la Défense nationale. Le montage et la production locale seront d'autant plus nécessaires, ajoute en substance Saïd Sayoud, que la modernisation de la flotte avec application de limite d'âge de 30 ans s'étend également aux bus de transports scolaires et aux véhicules destinés au transport des travailleurs. A ce propos, le ministre fait savoir que son ministère a demandé aux walis le lancement d'un recensement global des véhicules de ce type concernés par la mesure.Quant à la position du ministère concernant certaines des préoccupations des professionnels du transport, le ministre Saïd Sayoud explique très clairement que le secteur approuve et encourage la création de nouvelles lignes et entreprises de transport. Nous étudions toutes les demandes, les autorisations délivrées se comptent aujourd'hui par centaines, lance le responsable à la question d'un élu de l'APN sur la situation à Annaba. Toutefois, la demande exprimée par certains opérateurs privés pour une réévaluation, à la hausse, des tarifs n'est visiblement pas à l'ordre du jour. Le ministre note, en effet, que cette question nécessiterait des discussions approfondies, mais surtout une décision des plus hautes autorités de l'Etat. « Il faudrait prendre en compte plusieurs paramètres », a précisé le ministre, dont « la préservation du pouvoir d'achat des citoyens ». Le transport, précise-t-il, est une nécessité, « une dépense quotidienne ».

De nouvelles lignes vers la capitale

Dans cette logique, il apparaît que la politique mise en œuvre par le secteur des transports repose aujourd'hui sur une multiplication des offres de transports pour les régions les plus peuplées, afin de répondre aux demandes des citoyens. Ainsi, le ministre des Transports a évoqué, jeudi dernier, la création d'une « nouvelle dynamique » au niveau de toutes les wilayas les plus proches de la capitale. Il s'agira très concrètement de renforcer les capacités des établissements publics, avec la création de lignes à destination de la capitale, à l'Ouest, à partir de Bou Ismaïl, au Sud dès Blida, Larbaâ et Meftah et à l'Est de Boumerdès, Lakhdaria et Bouira. Un maillage entre Alger et les nouvelles zones de développement urbain qui « devra réduire les difficultés auxquelles font face les voyageurs ».

TRANSPORT AERIEN :

Près de 100 avions d'ici fin 2027

Sur un tout autre plan, le ministre fait savoir à propos des efforts de l'Etat pour le renforcement du transport aérien que plus d'une quarantaine de nouveaux appareils devront être réceptionnés et mis en service, d'ici à la fin 2027. Très concrètement, la flotte d'Air Algérie doit arriver à près de 100 appareils en ligne, « cela veut dire que la flotte aura presque doublé » par rapport aux dernières années, lance le responsable. A ce titre, on apprend que sur les 16 ATR (avions de transport régional) commandés en 2025, un premier appareil a été réceptionné », et que « deux autres ATR sont attendus avant la fin de l'année ». La réception du reste de cette commande devant « intervenir au cours de 2027 ».Par ailleurs, il est expliqué que la réception de 10 gros porteurs Airbus A-330 et 18 Boeing est également programmée au cours de la même période. De nouveaux avions « propriété d'Air Algérie » qui devront s'ajouter à la flotte existante et renforcer les capacités de la compagnie nationale. Celleci est, pour rappel, engagée dans une politique de multiplication de ses dessertes, que ce soit au niveau national, dont le Grand Sud, mais aussi vers les principales villes africaines et capitales mondiales

STELLANTIS :

10 marchés africains pilotés depuis Alger



Stellantis El Djazair annonce la mise en place d'un bureau régional implanté à Alger et qui sera en charge de 10 pays africains. Le communiqué évoque l'évolution de son organisation en créant « un nouveau périmètre opérationnel regroupant les marchés d'Algérie, de Libye, de Tunisie, de Mauritanie, du Sénégal, du Bénin, du Burkina Faso, du Tchad, du Niger et du Mali ». En somme, ce bureau, qui sera en charge de ces marchés depuis Alger, sera sous la responsabilité de RaouiBeji, le président du conseil d'administration de Stellantis en Algérie depuis juin 2024. Aucune information n'a été donnée sur les missions de ce bureau ni sur son rôle au niveau de ces dix pays d'Afrique.Il convient de rappeler que le groupe Stellantis a lancé, en décembre 2023, une usine de fabrication de véhicules à Tafraoui (Oran), dans l'ouest du pays. De même Opel qui appartient, au même titre que Fiat, au groupe Stellantis s'apprête, à son tour à lancer en Algérie une usine de fabrication de véhicules et une autre pour la production de moteurs. Mais voilà, en attendant que le volume de production de Fiat arrive à satisfaire la demande locale et dans la perspective de l'ouverture d'un site dédié à Opel, chose qui ne devrait pas intervenir avant deux ans, l'exportation de véhicules vers ces pays reste complètement hors sujet.Par contre, le groupe Stellantis, qui compte depuis 2014 une filiale dédiée à l'après-vente, a déjà commencé à exporter vers des pays africains, dont le Cameroun, des pièces produites pour son réseau. Il s'agit d'Eurorepar qui est venu suppléer le réseau après-vente de Stellantis El Djazair (Fiat et Peugeot), et qui compte, à ce jour, 68 points dans 28 wilayas.En effet, une première expédition de batteries algériennes a quitté, le 20 mai dernier, le site production de Fabcom à AïnM'lila à destination de la capitale camerounaise Yaoundé.Avec l'arrêt des importations de produits qui peuvent être fabriqués en Algérie, dont les pièces de rechange, Stellantis El Djazair et sa filiale Eurorepar se sont tournés vers les fournisseurs locaux pour approvisionner leurs réseaux après vente (Fiat et Eurorepar) et entreprendre l'exportation vers des pays africains. Une manière pour Stellantis El Djazair de réaffirmer son engagement en faveur du développement du tissu industriel national et du renforcement de son écosystème de partenaires algériens à travers l'intégration graduelle de fournisseurs qui répondent aux normes du constructeur.

CRIMINALITE TRANSFRONTALIERE:

La DGSN dresse un bilan alarmant

La DGSN fait état de 194.000 affaires traitées durant la période allant du 1 er janvier au 31 octobre 2026 dans le cadre de démantèlement des réseaux transfrontaliers de criminalité.Ces opérations ont permis une saisie de près 900 kg de cocaïne, de plus de 5,8 tonnes de kif traité et de près de 31 millions de comprimés de différentes substances psychotropes, affirme, jeudi, le DGSN, Ali Badaoui, lors de l'ouverture des travaux de la rencontre nationale d'orientation de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Saisie de plus de 874 kg de cocaïne

«De nombreux réseaux transnationaux ont été démantelés et des quantités énormes de matières criminalisées ont été saisies, ainsi que des revenus financiers considérables. Ces opérations réussies, relayées par les médias et agences de presse mondiales, se sont traduites, durant la période allant du 1er janvier au 31 octobre de cette année, par la saisie de plus de 874 kg de cocaïne, de plus de 05 tonnes et 800 kg de cannabis, de près de 31 millions de comprimés de différentes substances psychotropes, avec le traitement de plus de 194 000 affaires, dans lesquelles plus de 210 000 personnes ont été impliquées, dont plus de 44 000 impliquées dans des affaires de trafic», déclare le DGSN.Par ailleurs, Badaoui souligne que la DGSN poursuit ses efforts soutenus dans la lutte contre la criminalité économique et financière, le blanchiment d'argent et sa fuite vers l'étranger ainsi que les transactions frauduleuses et le pillage des deniers publics.«Durant la même période, plus de 16 000 crimes liés au volet économique et financier ont été traités, avec l'implication de plus de 20 000 personnes. Plus de 2 300 affaires liées aux crimes organisés portant atteinte à l'économie nationale ont également été enregistrées, impliquant plus de 3 200 personnes», renchérit-il.

La DGSN recense 8 094 crimes cybernétiques

En matière de cybercriminalité et guerre hybrides, la DGSN recense 8 094 crimes cybernétiques impliquant plus de 9 600 personnes ont été traités durant les dix premiers mois de l'année en cours, en plus du démantèlement de 03 réseaux organisés spécialisés dans ce type de criminalité.Dans le cadre de la lutte contre les bandes de quartiers et la criminalité en milieu urbain, les forces de la police, ont pu, durant la même période, traiter 226 affaires à travers lesquelles le même nombre de bandes de quartiers a été démantelé, et enregistrer l'implication de près de 1 300 personnes.«Les forces de Police poursuivent leurs efforts visant à asseoir la sécurité et l'ordre publics, notamment par l'intensification des sorties de terrain dans les domaines de la lutte contre la criminalité urbaine sous ses différentes. Durant la période allant du 1er janvier à la fin octobre de cette année, 386 016 affaires ont été enregistrées, dont 345 876 ont été traitées, soit un taux de traitement avoisinant 89,6 %, impliquant plus de 400 000 personnes», poursuit-il.Sur la mobilité des personnes au niveau des frontières, le DGNS fait savoir que les services de la police des frontières dénombrent, durant la même période, 19 577 952 mouvements de passage frontalier enregistrés, ayant concerné 14 606 248 voyageurs nationaux et 4 971 704 étrangers. En définitive, Ali Badaoui qualifie ce bilan de «positif», appelant les éléments de la police à maintenir ce niveau de vigilance et de surveillance contre toute éventuelle menace.

PRODUITS AGRICOLES :

L'Algérie renforce ses dispositifs de valorisation et de protection à l'étranger

L'Algérie poursuit ses efforts pour mieux identifier et valoriser ses produits agricoles de qualité, tout en renforçant leur protection sur les marchés internationaux, notamment pour des produits de terroir comme la Deglet Nour de Tolga et la figue sèche de Beni Maouche, selon une responsable du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.



Dans ce cadre, des cahiers des charges relatifs au label national agricole de qualité supérieure ont été finalisés pour cinq produits, à savoir la viande rouge ovine, les dattes, le safran et l'huile d'olive, et le couscous, a indiqué à l'APS Naïma Bouras, sous-directrice chargée de la labellisation au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Des ateliers techniques ont été organisés en septembre dernier à Alger, dans le cadre d'un jumelage institutionnel, pour examiner et évaluer ces cahiers des charges, a-t-elle relevé, précisant que ces ateliers visaient notamment à examiner et à consolider les critères techniques et qualitatifs nécessaires à l'obtention de ce label national officiel, destiné à mieux valoriser les produits agricoles nationaux et à renforcer leur compétitivité, notamment à l'export. "La finalisation de ces documents représente une étape essentielle pour rendre opérationnels les signes de qualité en dotant les produits concernés de référentiels techniques et qualitatifs adaptés", a-t-elle expliqué. Cette opération a été réalisée dans le cadre du Programme facilité d'appui aux priorités de partenariat Algérie-UE (FAPP), qui accompagne le renforcement du système national de qualité, d'accréditation et de certification. "La mise en œuvre de ce signe de qualité contribuera à consolider le système national de labellisation et à valoriser les produits agricoles algériens, en complément des autres signes de qualité, notamment les indications géographiques (signes attestant l'origine d'un produit) et l'agriculture biologique, tout en favorisant progressivement leur rapprochement avec les référentiels internationaux", a-t-elle ajouté. Parallèlement à la mise en place de ce cadre national, l'Algérie œuvre à renforcer la protection et la valorisation à l'international de deux produits de terroir déjà labellisés : Deglet Nour de Tolga et la figue sèche de Beni Maouche. Pour la Deglet Nour de Tolga, cette démarche est menée dans le cadre de la coopération entre l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), a mentionné la même responsable. "Cette démarche permet d'assurer la protection internationale du produit et d'accompagner sa commercialisation via SILAT, la plateforme commerciale de l'OMPI", a-t-elle fait savoir, précisant que la Deglet Nour sera ainsi commercialisée en tant que datte algérienne reconnue et bénéficiant d'une indication géographique nationale, tout en étant protégée contre l'usurpation, dans l'attente de sa certification internationale officielle. La responsable a indiqué, à ce propos, que le ministère de l'Agriculture devra engager une procédure administrative en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et celui de l'Industrie, afin de se conformer à l'Acte de Genève, qui prévoit une protection internationale des appellations d'origine et des indications géographiques. Par ailleurs, la Deglet Nour a fait l'objet d'une mise à jour dans le "Codex Alimentarius" (code alimentaire mondial élaboré par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture-FAO et l'Organisation mondiale de la santé-OMS), passant de la classification de datte sèche à celle de datte molle ou demi-molle, conformément à ses caractéristiques réelles. "Cette révision, qui tient compte des spécificités qualitatives des dattes algériennes, renforce sa protection juridique et sa valeur sur les marchés internationaux", s'est félicitée Mme Bouras. S'agissant de la figue sèche de Beni Maouche, l'Algérie l'a choisie comme produit prioritaire dans le cadre du programme mondial OCOP (One Country, One Priority Product - Un pays, un produit prioritaire) de la FAO, aux côtés d'autres produits retenus par les pays participants, à l'instar du palmier dattier choisi par l'Irak et du café par l'Arabie saoudite, a-t-elle indiqué. Déployée dans plus de 70 pays, cette initiative vise à promouvoir des systèmes alimentaires durables à travers le développement de chaînes de valeur vertes, la réduction des intrants chimiques et la limitation des impacts environnementaux, a-t-elle fait savoir. Dans ce cadre, des actions sont prévues pour améliorer la commercialisation internationale de la figue sèche de Beni Maouche et valoriser davantage ce produit de terroir déjà labellisé au niveau national. Une coopération avec la Turquie se poursuit également dans ce cadre, à travers l'organisation de formations au profit des acteurs de la filière.

INDUSTRIE :

Le recensement général du foncier industriel contribuera au renforcement du développement local

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a indiqué, jeudi à Alger, que l'opération de recensement général du foncier industriel, engagée conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, permettra d'orienter les investissements vers les régions qui en ont besoin et de renforcer le développement local à travers le pays. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par Mme Khalida Boufedeche, présidente de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et de plusieurs ministres, M. Kourtel a précisé que l'"opération de recensement général, suivie de près par le Premier ministre, dotera l'Etat d'une base de données de référence contribuant à une prise de décision économique judicieuse". Cela se fera à travers "le renforcement de l'offre foncière dans les wilayas qui en sont dépourvues et l'orientation des investissements vers les régions ayant besoin d'un développement économique, dans le cadre de la réalisation de l'équilibre régional", ajoute le ministre. Le président de la République avait ordonné, lors la réunion du Conseil des ministres, tenue le 9 septembre dernier, le "lancement immédiat d'un recensement général du foncier industriel". Répondant à une question relative à l'état de préparation des zones industrielles dans la wilaya de Tébessa et aux projets industriels qui y sont programmés, M. Kourtel a rappelé que la wilaya compte trois (3) zones industrielles relevant du domaine privé de l'Etat, ainsi que 16 zones d'activités, dont six (6) relevant du Domaine national, les autres appartiennent à la wilaya, aux communes et à l'agence foncière. S'agissant de la situation de l'unité Tubes Gaz Tébessa (TGT), transférée au groupe Sonelgaz après un long arrêt d'activité, le ministre a annoncé que le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a officiellement entériné lundi dernier le transfert des actifs de la société, ajoutant que "l'usine devrait reprendre son activité de production avant la fin de l'année en cours". Concernant la relance du projet de la société Verrière de l'Est (SOVEST), dans la même wilaya, dans la même wilaya, dans le cadre des efforts visant à développer l'industrie nationale du verre, M. Kortal a fait état d'"avancées tangibles" dans la réalisation du projet. La réalisation de l'usine spécialisée dans la production de verre creux destiné à la fabrication de contenants et d'emballages était achevée, parallèlement à la préparation du sable lavé, utilisé comme matière première dans cette industrie, a-t-il ajouté. L'usine devrait être inaugurée avant la fin de l'année, ce qui permettra de passer à la phase d'exploitation, de renforcer les capacités nationales de production de contenants en verre et de répondre aux besoins du marché local, a poursuivi le ministre. S'agissant des projets industriels dans la wilaya, le ministre a évoqué six "projets prometteurs" relevant du secteur privé, dont certains sont déjà entrés en service et d'autres en cours de lancement. Il s'agit notamment de l'extension d'une minoterie spécialisée dans la production de pâtes alimentaires, de l'extension d'une unité de fabrication de matelas et de couvertures, ainsi que de la réalisation d'unités de production de carbonate de calcium, de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques et d'eau minérale. Interrogé sur le lancement d'une cimenterie dans la wilaya d'El Abiodh Sidi Cheikh, le ministre a rappelé que ce "projet stratégique" figurait parmi les priorités du gouvernement, dans le cadre de la valorisation des ressources minières locales et de l'élargissement de la base industrielle dans le Sud et les Hauts-Plateaux, précisant qu'une filiale spécialisée du groupe industriel GICA avait entamé l'élaboration d'une étude de faisabilité approfondie afin de déterminer les conditions économiques et techniques nécessaires à la réalisation de cette cimenterie. Dans le même cadre, une opération de prospection géologique a été lancée dans la région afin d'évaluer les besoins en kaolin, composant essentiel à la production de ciment blanc de haute qualité, a fait savoir le ministre, ajoutant que cette matière première n'a, à ce jour, été découverte qu'au niveau de la wilaya de Jijel.

Une nouvelle centrale renforce le réseau électrique à Hassi-R'mel



Le ministre de l'Énergie a inauguré une centrale électrique de 368 MW à Hassi-R'mel, renforçant ainsi le réseau national et l'approvisionnement du Sud. Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a procédé, mardi, dans la commune de Hassi-R'mel (wilaya de Laghouat), à l'inauguration d'une centrale électrique d'une capacité de 368 mégawatts (MW).

Vers le renforcement des capacités nationales en électricité

Cette nouvelle installation énergétique permettra de renforcer les capacités nationales de production d'électricité, consolider le réseau national et satisfaire la demande croissante en énergie, notamment dans les régions du Sud. La nouvelle centrale électrique, d'un coût de 31 milliards DA, dotée de technologies modernes et réalisée sur près de 15 hectares, affiche une capacité de production de 368 MW, et fonctionne principalement au gaz naturel, avec le recours au gasoil comme combustible de secours. Le ministre a indiqué, lors de cette visite entrant dans le cadre du suivi des projets structurants du secteur, en compagnie du wali, Mohamed Benmalek, que la wilaya de Laghouat constitue « un pôle énergétique par excellence, compte tenu des potentialités et des infrastructures de production dont elle dispose ».

Perspectives d'exportation d'électricité vers le Niger et le Mali

La wilaya dispose de 4 centrales électriques conventionnelles, d'une capacité cumulée de 1 200 MW, auxquelles s'ajoutent 360 MW issus des énergies renouvelables. Le secteur ambitionne, dans ce contexte, de renforcer les capacités de production d'électricité et de développer les infrastructures énergétiques, afin de permettre, à l'avenir, l'exportation d'électricité vers les pays voisins, notamment le Niger et le Mali, à l'instar de ce qui se fait actuellement avec la Tunisie et la Libye.

114.000 exploitations agricoles et 120 zones industrielles raccordées

Par ailleurs, Adjal a mis en avant les efforts déployés à l'échelle nationale pour raccorder les exploitations agricoles et les zones industrielles aux réseaux énergétiques, précisant qu'à ce jour, 114.000 exploitations agricoles et 120 zones industrielles ont été raccordées, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions d'investissement et à l'accompagnement de la dynamique de développement économique. Il a également inspecté les travaux de réalisation du projet d'interconnexion électrique Nord-Sud du réseau de haute tension (400 kilovolts). Ce projet figure parmi les réalisations stratégiques visant à renforcer le réseau électrique national, à améliorer sa fiabilité ainsi que sa capacité de transport de l'énergie, notamment vers les régions du Sud, en plus de répondre aux besoins des consommateurs et des investisseurs.

ORAN / PECHE MARITIME :

Formation de 50 marins à Arzew dans le cadre du dispositif de "formation sur site"

Une session de formation, organisée dans le cadre du dispositif de "formation sur site", a été lancée au niveau la station de pêche maritime d'Arzew (Est d'Oran) au profit de 50 marins exerçant à bord de navires de moins de 24 mètres de longueur, a indiqué jeudi le directeur de l'Institut technologique de la pêche maritime et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, Mohamed Bitour.



La formation vise à rapprocher les opportunités de qualification professionnelle des marins de leurs lieux d'activité et de contribuer à l'organisation et à la structuration des métiers maritimes, M. Bitour a précisé à l'APS que cette initiative, encadrée par l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture d'Oran, en coordination avec la Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, sera élargie, dès la semaine prochaine, à d'autres sites de la wilaya d'Oran. Des groupes de formation seront ainsi lancés dans plusieurs communes côtières, notamment à Mers El Hadjadj au profit de 40 stagiaires, à Aïn El Turck pour 30 stagiaires et à Gdyel pour 30 autres, portant ainsi le nombre total des bénéficiaires à 150 marins. L'organisation de ces sessions s'inscrit, a-t-il ajouté, dans le cadre des efforts du secteur de la pêche maritime et de l'aquaculture visant à élargir l'offre de formation et à la rapprocher davantage des professionnels, en leur offrant des possibilités d'apprentissage et de qualification au niveau même de leurs lieux d'activité. Cette démarche vise également à faciliter leur accès aux différents programmes de formation et à adapter ces derniers aux besoins du secteur. De son côté, le directeur de la Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, Abdelbasset Hamri, a souligné que l'adoption de ce mode de formation vise à contribuer à la structuration des différents métiers liés à l'activité maritime, à travers le renforcement du niveau de qualification des marins et la formation de compétences professionnelles répondant aux exigences du secteur, tout en accompagnant les professionnels dans le processus d'organisation de leurs activités et d'amélioration de leurs conditions d'exercice. La rencontre inaugurale a été marquée par une introduction sur l'environnement marin, ainsi que par la présentation du programme de formation, de ses différents axes et objectifs, afin de permettre aux marins d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice de leur activité et de renforcer leurs qualifications professionnelles.

BATNA :

Un lycée de 1.000places pour Barika



Le wali de Batna a posé la première pierre d'un lycée de 1.000 places à Barika, qui se dote aussi de sièges administratifs. Un élan de modernisation décisif s'amorce à Barika. Dans le cadre du renforcement des structures éducatives et de l'amélioration des conditions de scolarisation, le wali de Batna, Benabdallah Bouziane, a présidé la pose de la première pierre du projet de construction d'un lycée d'une capacité d'accueil de 1.000 places pédagogiques, situé au quartier Rbihi Messaoud. Cette cérémonie officielle s'est déroulée en présence du directeur des équipements publics, du directeur de l'éducation, du chef de daïra et du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Barika. À cette occasion, le chef de l'exécutif de la wilaya a donné des instructions fermes quant à la nécessité d'injecter des moyens humains et matériels supplémentaires sur les chantiers afin d'accélérer le rythme des travaux et de livrer l'édifice dans les délais contractuels impartis, tout en veillant au respect strict des normes techniques de qualité. Ce projet s'inscrit au cœur d'un plan d'ensemble visant à étendre le réseau des établissements scolaires et à absorber la pression démographique croissante dans la région. La sortie de terrain a également permis d'inspecter et d'inaugurer plusieurs infrastructures connexes.

Réhabilitation des réseaux souterrains

Par ailleurs, il a été procédé à l'inspection de l'extension de 3 classes à l'école Mebarki Chérif, de 3 classes à l'école 11-Décembre, ainsi que de l'extension de l'école Slami Ferhat et de l'école Ahmed Haddou. Comme il a été procédé à la livraison d'une nouvelle école primaire type 4 au quartier 116 Logements, aux côtés d'un projet de réalisation et d'équipement d'un puits artésien et d'un mur de clôture pour l'école Hassi El Hadj (Ouled Abdellah). Sur un autre registre, les autorités ont procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une salle de sport au niveau du nouveau lycée de Barika. Au-delà du secteur éducatif, les autorités de la wilaya ont procédé à l'inspection de divers chantiers de développement local. Concernant l'approvisionnement en eau potable, les projets d'aménagement des infrastructures scolaires et la continuité des chantiers en cours ont été minutieusement évalués, notamment la réalisation d'un réfectoire de 200 repas dans un collège du plan d'occupation des sols POS 16, ainsi que d'un demi-pensionnat dans un autre établissement. Sur le plan urbain et des réseaux divers, un soutien financier d'envergure a été débloqué. Une enveloppe financière de 250 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation des réseaux souterrains de la ville de Barika. Une consultation d'un montant de 500 millions de dinars destinée à la rénovation des routes et des trottoirs à travers les communes rattachées à la wilaya déléguée a été lancée. Comme il y a l'inscription de nouveaux réservoirs d'eau et l'aménagement d'une zone industrielle.

EL-MENIAA :

Mise en service et lancement de plusieurs projets de développement à Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal

Plusieurs projets, tous secteurs confondus, ont été mis en service ou lancés dans les communes de Hassi El-Gara et Hassi Lefhal (wilaya d'El-Meniaa), dans le cadre des efforts visant à impulser le développement local, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Parmi ces projets ayant fait l'objet d'une visite des autorités locales figurent la mise en service d'une salle de soins au niveau du pôle urbain et d'un siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la réception d'une nouvelle école primaire baptisée du nom du "Chahid Benmati Slimane", ainsi que le lancement des travaux de réalisation de trois stades de proximité dans la commune de Hassi El-Gara. Cette collectivité locale a également bénéficié d'autres opérations de développement portant notamment sur l'extension du réseau d'assainissement, la réhabilitation du réseau routier, la réalisation d'un aire de jeux au sein d'une école primaire située au "quartier des Oliviers" et l'extension du parc communal. Dans la commune de Hassi Lefhal, la dynamique de développement local s'est traduite par la mise en service d'une polyclinique, à l'issue de travaux de réhabilitation, d'un club de jeunes dédiés aux activités juvéniles et sportives et l'inauguration d'un siège de la Conservation foncière locale. A cette occasion, le wali, Mokhtar Benmalek, a souligné la nécessité de veiller à la préservation de ces infrastructures publiques et d'assurer leur bonne exploitation afin de garantir leur pérennité et la continuité des services offerts aux citoyens. Il a également exhorté les entreprises réalisatrices à respecter les normes de qualité requises et les délais contractuels prévus dans les cahiers des charges. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la cadre de la mise en œuvre des programmes de développement local visant à prendre en charge les préoccupations des citoyens, dans les secteurs ayant un impact direct sur la vie quotidienne, notamment la santé, l'hydraulique, l'urbanisme et la jeunesse et des sports.

OULED DJELLAL :

Journée d'étude sur l'entrepreneuriat et les métiers de l'artisanat



Une journée d'étude consacrée à l'entrepreneuriat dans le secteur de l'artisanat, sous le thème " De l'idée artisanale au projet entrepreneurial ", s'est tenue jeudi dans la salle de conférences de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) Smati-Bouzid d'Ouled Djellal. Présidant l'ouverture de cette journée d'étude organisée à l'initiative de la direction du tourisme et de l'artisanat, en coordination avec la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), dans le cadre du programme de célébration de la Journée nationale de l'artisan (9 novembre), le wali, Abderrahmane Dehimi, a mis en avant le riche patrimoine artisanal et culturel de la wilaya d'Ouled Djellal, et appelé à transformer les compétences artisanales traditionnelles en opportunités économiques, en projets productifs et en emplois durables. Il a également appelé les jeunes, dans le même contexte, à titrer profit des différents mécanismes de soutien et d'accompagnement offerts par l'Etat, et qui leur permettent de concrétiser leurs projets sur le terrain. Pour sa part, le directeur du tourisme et de l'artisanat, Moussa Boucheriet, a indiqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, que l'objectif de cette rencontre est de " promouvoir la culture entrepreneuriale dans les rangs des artisans et de les orienter vers la structuration de leurs activités dans des cadres économiques organisés, contribuant ainsi à la promotion de l'attractivité touristique de la région et à la valorisation de son patrimoine artisanal authentique ". Le directeur de la CAM, Riadh Boucherzorna, a quant à lui mis en lumière, dans une communication intitulée "Les missions de la CAM et le marketing numérique des produits de l'artisanat", le rôle central dévolu à la chambre dans le domaine de l'encadrement et de la formation des artisans, soulignant l'importance d'adopter les nouvelles technologies ainsi que le commerce électronique pour élargir la base de commercialisation des produits artisanaux locaux et renforcer leur compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux. Intervenant à son tour, le directeur local de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Ali Oumane, a communiqué sur le " rôle de la sous-traitance dans la pérennité de l'activité artisanale", abordant les mécanismes de mise en relation des petites entreprises artisanales avec les grandes entreprises et le secteur industriel par l'entremise de contrats de sous-traitance. Il a mis en exergue, dans ce contexte, " l'importance de cette approche dans la garantie de la continuité de l'activité, l'expansion des domaines de production et la fourniture de débouchés commerciaux permanents pour les artisans ". Cette journée d'étude qui a réuni de nombreux artisans, des stagiaires de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que des porteurs d'idées et de projets, a constitué un espace de débats et d'échange d'opinions quant aux moyens de surmonter les obstacles auxquels sont confrontés les artisans et de promouvoir la culture entrepreneuriale afin de stimuler l'économie de la region

ORAN :

Ouverture du 22e congrès international de pédiatrie

Les travaux du 22e congrès international de pédiatrie se sont ouverts, jeudi à Oran, sous le thème "De la pratique à l'innovation", avec la participation de plus de 200 spécialistes en médecine infantile, praticiens et chercheurs issus de différents établissements hospitaliers du pays.



Organisé à l'initiative de la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO), ce rendez-vous scientifique vise à faire le point sur les avancées de la médecine de l'enfant et à rapprocher la pratique clinique quotidienne des nouvelles approches thérapeutiques et technologiques, a indiqué le président de la SPO, le Dr Amine Kabouya. Il a souligné que "la pédiatrie doit s'appuyer sur l'innovation pour améliorer la prise en charge des enfants, de la naissance à l'adolescence", insistant sur l'importance de la formation continue et de l'échange d'expériences entre les professionnels de la santé. Cette rencontre scientifique permettra d'aborder les dernières avancées et innovations thérapeutiques dans la prise en charge des pathologies pédiatriques, notamment dans les domaines de la diabétologie, de la pneumologie, de la néonatologie, de la gastro-entérologie et de la cardiologie, ainsi que les apports de l'intelligence artificielle et de la télémédecine en pédiatrie, a-t-il précisé. Plusieurs communications scientifiques, en présentiel et par visioconférence, figurent au programme de cette manifestation, portant notamment sur "L'asthme de l'enfant : quoi de neuf ?", "La prise en charge des scolioses dans les maladies neuromusculaires" et "Bouger avec un diabète", entre autres thématiques. Des ateliers pratiques sont également programmés autour de plusieurs thèmes, dont l'allaitement maternel, le diagnostic de l'asthme et les défis de sa prise en charge, l'énurésie chez l'enfant et l'épilepsie. Par ailleurs, un hommage appuyé a été rendu, lors de la cérémonie d'ouverture, au professeur Meziane Aguersif, éminent pédiatre, hématologiste, oncologue pédiatrique et spécialiste de l'hémostase, décédé en août dernier à l'âge de 91 ans. Pionnier de la pédiatrie en Algérie et figure marquante de la médecine à Oran, le défunt était également un ancien moudjahid, ayant été emprisonné pour son engagement au sein du réseau du Front de libération nationale (FLN) en France. Il incarnait à la fois l'excellence scientifique et l'engagement national.

DIABETE DE L'ENFANT:

Une progression mondiale qui n'épargne pas l'Algérie

Le diabète de type 1 progresse chez l'enfant de 3 % à 4 % par an dans le monde. En Algérie, près de 50.000 enfants sont concernés. Le diabète n'est plus seulement une pathologie de l'âge mûr. Partout dans le monde, des millions d'enfants entament désormais leur vie avec une dépendance quotidienne et vitale à l'insuline. Face à ce qui s'apparente à une épidémie silencieuse et à une transition épidémiologique accélérée, les institutions sanitaires internationales tirent la sonnette d'alarme, tandis que l'Algérie ajuste sa stratégie thérapeutique pour protéger sa jeunesse. À l'échelle internationale, la trajectoire de la maladie a pris une tournure dramatique. Selon les données publiées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre total de cas de diabète a été multiplié par quatre au cours des dernières décennies. Cette progression suit une courbe exponentielle qui frappe de plein fouet les cohortes pédiatriques. L'évolution de cette pathologie chronique chez l'enfant se caractérise par l'apparition de plus en plus précoce des premiers symptômes, touchant désormais des nourrissons et de très jeunes enfants, une tendance lourde confirmée par l'American Diabetes Association (ADA) dans ses Standards de soins du diabète chez l'enfant et l'adolescent pour 2026. Sur le plan géographique, la maladie ne frappe pas de manière homogène. Les données mondiales consolidées par la Fédération internationale du diabète (FID) révèlent deux dynamiques distinctes. L'Europe et l'Amérique du Nord affichent historiquement les taux d'incidence du diabète de type 1 (DT1) les plus élevés au monde chez les enfants. Les régions MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et d'Afrique subsaharienne enregistrent, quant à elles, la progression la plus rapide et la plus inquiétante en termes de nouveaux cas annuels, couplée à un défi majeur de sous-diagnostic. Contrairement au diabète de type 2, fortement lié au mode de vie et à la sédentarité, bien qu'il commence à émerger chez les adolescents en surpoids, le diabète de type 1 chez l'enfant reste une maladie auto-immune. L'OMS rappelle que ses causes exactes ne sont pas totalement élucidées : il s'agit d'une prédisposition génétique combinée à des facteurs déclencheurs environnementaux encore à l'étude (infections virales précoces, modifications de la flore intestinale ou facteurs climatiques). Le système immunitaire de l'enfant se retourne contre lui-même, détruisant les cellules du pancréas productrices d'insuline.

Des conséquences lourdes au quotidien

Les conséquences de cette trajectoire épidémiologique sont majeures. Sur le plan clinique, l'ADA souligne, dans son rapport 2026, qu'un diabète mal contrôlé chez un jeune patient entraîne des risques sévères à long terme, notamment des complications cardiovasculaires, des insuffisances rénales (néphropathies) et des pertes de vision (rétinopathies) dès l'âge adulte. Au quotidien, les répercussions psychologiques et sociales pour l'enfant et sa famille sont massives, imposant une charge mentale continue liée aux injections multiples, au calcul des glucides et à l'angoisse permanente des crises d'hypoglycémie et d'hyperglycémie. Face à ce péril, l'OMS, dans ses Orientations sur le suivi mondial pour la lutte contre le diabète, publiées en 2026, exhorte les États à standardiser leurs systèmes de surveillance pour identifier les enfants à risque avant le stade critique de l'acidocétose.

Près de 50.000 enfants diabétiques en Algérie

En Algérie, les statistiques nationales s'inscrivent directement dans cette trajectoire alarmante. Le pays se positionne parmi les nations de la région MENA où la prévalence est particulièrement préoccupante, comme le démontrent les fiches épidémiologiques actualisées de la Fédération internationale du diabète (FID). Les chiffres de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) révèlent que précisément 40.843 enfants diabétiques sont actuellement enregistrés et pris en charge à 100 % pour leur traitement. Les experts et épidémiologistes réunis lors du dernier colloque scientifique de l'Institut national de la santé publique (INSP) estiment quant à eux que la barre des 50.000 enfants de moins de 15 ans atteints est en passe d'être franchie à l'échelle globale du pays. Cette réalité clinique de terrain est documentée par des études universitaires locales. Une recherche transversale publiée cette année sur la plateforme des revues scientifiques algériennes (ASJP) démontre une augmentation constante du taux d'incidence du diabète de type 1 chez les enfants et les adolescents, notamment au sein des centres hospitalo-universitaires de l'Est du pays, à l'image d'Annaba. Les praticiens algériens y constatent, en écho aux alertes mondiales, des diagnostics de plus en plus précoces chez les nourrissons, compliquant le schéma thérapeutique initial. Face à cette transition sanitaire, les autorités publiques ont structuré la riposte. En mai 2025, le ministère de la Santé a officiellement lancé le programme national « Changing Diabetes in Children » (CDIC). Cette initiative d'envergure s'est donné pour objectif de garantir un accès gratuit, systématique et sécurisé aux stylos d'insuline et aux glucomètres de dernière génération pour tous les patients de moins de 25 ans. Un pas décisif pour l'équité des soins en Algérie, visant à atténuer les conséquences délétères de la maladie et à alléger un parcours de santé historiquement lourd pour les familles.

SIDI BEL-ABBÈS :

Journée d'information sur les effets et les complications liés aux traitements anticancéreux

L'hôpital mixte de lutte contre le cancer "Tidjani Haddam" de Sidi Bel-Abbès a organisé, jeudi, une journée d'information et scientifique consacrée aux effets secondaires et aux complications liés aux traitements anticancéreux, dans le cadre du renforcement de la formation médicale continue et de l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. Cette rencontre scientifique vise à mettre en lumière les différentes complications et les effets secondaires susceptibles de survenir à la suite des traitements anticancéreux, ainsi qu'à présenter les méthodes les plus récentes permettant de les prévenir et d'en assurer le suivi, en vue d'améliorer la qualité de vie des patients et de garantir leur accompagnement médical et psychologique durant la période post-thérapeutique. A ce propos, la cheffe du service de radiothérapie de cet établissement hospitalier, la professeure Houria Khaldi, a indiqué que les progrès considérables enregistrés dans le domaine médical, notamment en matière de chirurgie, de chimiothérapie et de radiothérapie, ainsi que dans les thérapies hormonale et immunologique, ont contribué de manière notable à l'augmentation des taux de guérison et à l'amélioration des chances de survie des personnes atteintes de cancer. Elle a ajouté que ces protocoles thérapeutiques, malgré leur grande efficacité, peuvent entraîner des effets secondaires de différents degrés, susceptibles de persister ou d'apparaître plusieurs mois, voire plusieurs années après la fin du traitement, avec des répercussions sur la vie quotidienne des patients. L'intervenante a souligné que ces complications se répartissent en deux grandes catégories : la première concerne les troubles psychologiques et neurologiques, tels que l'anxiété, la dépression et les troubles de la mémoire et de la concentration, tandis que la seconde englobe les complications physiques, dont la nature et la gravité varient selon le type de tumeur, le traitement administré et l'organe concerné. Ces complications peuvent notamment toucher le cœur, les glandes endocrines et le système hormonal, ainsi que les appareils digestif et nerveux, a-t-elle précisé, soulignant la nécessité d'assurer un suivi médical rigoureux et pluridisciplinaire afin d'atténuer ces effets et de préserver l'état de santé des patients à long terme. Le programme de cette journée scientifique, qui a vu la participation de médecins spécialistes, d'enseignants-chercheurs et de cadres médicaux et paramédicaux de différents services hospitaliers, a comporté une série de communications scientifiques et de débats techniques consacrés aux moyens de dépistage précoce des complications post-thérapeutiques, aux mécanismes d'accompagnement psychologique et nutritionnel des patients, ainsi qu'à l'importance de la coordination entre les différentes spécialités pour assurer une prise en charge optimale et durable des personnes atteintes de cancer.

CRA :

1.400 poches de sang collectées lors de la 29e édition du SILA



Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a collecté 1.400 poches de sang lors de la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), organisée du 28 octobre au 7 novembre 2026, indique mardi un communiqué de cet organisme. Cette opération humanitaire, organisée tout au long de cette manifestation culturelle, s'est déroulée sur l'esplanade du Palais des expositions à Alger, en coordination avec l'Agence nationale du Sang (ANS) et sous la supervision du ministère de la Santé. A cet effet, "le CRA a mobilisé ses moyens humains et organisationnels, à travers le déploiement d'équipes médicales et de bénévoles afin d'assurer l'encadrement nécessaire pour l'accueil et l'accompagnement des donneurs, ce qui a contribué à la réussite de cette initiative et à la réalisation d'un bilan qui reflète le niveau d'adhésion à cette action humanitaire", précise la même source. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des "efforts continus du CRA visant à ancrer la culture du don de sang et à contribuer à la disponibilité de cette matière vitale, afin de répondre aux besoins des établissements hospitaliers et de renforcer le stock de sang, garantissant ainsi sa disponibilité pour les patients et les cas d'urgence et contribuant à sauver des vies", conclut le communiqué.

42EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA JUSTICE:

Adoption d'une proposition algérienne visant à protéger les enfants contre le recrutement dans les conflits armés

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a indiqué, mercredi à Alger, que les travaux de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice ont abouti à un consensus autour d'une série de décisions visant à renforcer la coopération arabe, dont l'adoption de la proposition algérienne relative à la loi arabe indicative pour la protection des enfants contre le recrutement dans les conflits armés.



Dans une déclaration à la presse, en marge de la clôture des travaux de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, organisée sous la présidence de l'Algérie, M. Boudjemaa a cité, parmi les principales conclusions issues de cette réunion, l'adoption de la loi arabe indicative pour la protection des enfants contre le recrutement dans les conflits armés, sur proposition de l'Algérie. Il a ajouté que l'Algérie a également présenté une proposition portant création d'un réseau arabe de lutte contre les drogues de synthèse, au regard de la gravité de ces substances et de la menace qu'elles représentent, soulignant que cette proposition s'inscrit en droite ligne avec l'orientation consacrée par la législation algérienne, en vertu de la loi promulguée en 2025 relative à la lutte contre les drogues, les psychotropes et la toxicomanie. Le Conseil, a-t-il relevé, est parvenu à un consensus concernant les décisions relatives à l'activation des conventions arabes dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme, des crimes liés aux technologies de l'information et de la criminalité organisée, ainsi qu'à l'activation des conventions relatives à la lutte contre la corruption, tout en examinant les axes liés à la situation des réfugiés dans les pays arabes. Dans le même contexte, le ministre a indiqué que le Conseil a approuvé la poursuite de l'examen de la Convention arabe sur la protection des données à caractère personnel et son activation. Il a également adopté un programme spécial pour le Centre arabe de recherche juridique et judiciaire, en attendant l'élaboration d'un mécanisme de travail détaillé qui sera soumis ultérieurement au Conseil des ministres arabes de la Justice. S'agissant des travaux du Bureau exécutif du Conseil, tenu mardi, le ministre a indiqué qu'ils avaient abouti à un consensus autour de l'adhésion de la République libanaise, de l'Etat de Libye et de la République du Yémen au Bureau, ainsi que sur la plupart des décisions et projets soumis à son examen. Evaluant le niveau de participation, M. Boudjemaa a salué la présence ayant marqué les travaux de la 77e session du Bureau exécutif et de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, tenues en Algérie les 10 et 11 novembre courant, faisant état de la participation de 12 ministres, aux côtés des secrétaires généraux des ministères de la Justice, des ambassadeurs et des chefs de délégations arabes. Il a estimé que cette participation de haut niveau était à même de donner un fort élan aux résultats de la session et à la mise en œuvre de ses décisions, soulignant que la présidence par l'Algérie de la 42e session, en succession à la République du Soudan, lui permettra de contribuer à l'approfondissement de l'action arabe commune et au renforcement des liens de fraternité entre les Etats membres. Il a également rappelé que le Conseil des ministres arabes de la Justice avait exprimé ses remerciements à l'Algérie et au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour avoir accueilli cette réunion. Par ailleurs, M. Boudjemaa a précisé que le Conseil avait souligné sa condamnation de toutes les formes d'atteinte à la sécurité des Etats arabes et à leurs biens, quelle qu'en soit l'origine, exprimant l'espoir de voir les résultats de cette session constituer un socle pour la dynamisation de l'action arabe commune et la concrétisation des conventions arabes.

UNIVERSITE DE MASCARA:

Une journée "Welcome Day" au profit de 32 étudiants étrangers



L'Université Mustapha-Stambouli de Mascara a organisé, jeudi après-midi, une rencontre intitulée "Welcome Day" au profit de 32 étudiants étrangers qui y poursuivent leurs études, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Organisée à la Bibliothèque centrale de l'Université, la journée qui vise à faire aux étudiants concernés de découvrir les différentes infrastructures et les services universitaires mis à leur disposition, a été marquée par la projection d'un film vidéo présentant les infrastructures pédagogiques et sociales de l'établissement, notamment les résidences universitaires, a-t-on précisé de même source. Une présentation des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat et de leurs missions a également eu lieu, à l'instar de la direction de l'Incubateur d'entreprises et du Centre de développement de l'entrepreneuriat. Cette rencontre a également été l'occasion de consacrer un espace aux échanges et à la découverte interculturelle entre les étudiants algériens et leurs homologues étrangers. Un atelier a, par ailleurs, été organisé afin de présenter les activités culturelles et artistiques proposées par les clubs culturels relevant des différentes facultés de l'université, a souligné le communiqué. A cette occasion, une exposition a été organisée pour faire connaître le patrimoine historique et touristique de la wilaya de Mascara, à travers des affiches illustrées de photographies mettant en valeur plusieurs de ses sites historiques, notamment ceux liés à la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'occupation française, à l'instar de Dar el-Kiada et du tribunal de l'Emir Abdelkader. Cette manifestation a pour objectif de renforcer les liens de communication et de promouvoir les échanges culturels et académiques entre les étudiants algériens et leurs homologues étrangers actuellement inscrits à l'Université Mustapha-Stambouli, conclut le communiqué.

VOLS DE MATERIEL INFORMATIQUE:

2 suspects arrêtés à Rouiba

Les services de la deuxième sûreté urbaine relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Rouiba ont arrêté 2 individus suspectés d'être impliqués dans des vols de matériel informatique. Les vols visaient principalement des ordinateurs portables dans des cabinets médicaux et des bureaux administratifs privés, selon un communiqué de la sûreté de la wilaya d'Alger. L'affaire fait suite à plusieurs plaintes déposées par des citoyens ayant signalé le vol de leurs ordinateurs portables par des individus inconnus.

Récupération de 33 ordinateurs portables

À la suite de ces signalements, les enquêteurs ont engagé des investigations approfondies, en coordination avec le parquet territorialement compétent, afin d'identifier les auteurs présumés. Les investigations ont permis de remonter jusqu'au principal suspect, dont l'identité a été établie avant son arrestation. Le deuxième mis en cause a également été interpellé. Il est soupçonné d'avoir assuré la dissimulation du matériel dérobé ainsi que sa mise en vente. L'intervention des policiers a permis de récupérer un important lot de matériel volé, composé de 33 ordinateurs portables et d'un téléphone mobile. À l'issue des procédures légales, les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Rouiba, conformément à un dossier de procédure judiciaire.

INDE :

Nouveau pic de pollution atmosphérique à New Delhi

La capitale indienne New Delhi est enveloppée lundi dans un épais brouillard de pollution, quotidien à l'automne et aggravé par les retombées des pétards et des feux d'artifice au lendemain des festivités de Diwali. La concentration en particules fines PM2,5 - les plus nocives - atteint en certains points 879 microgrammes par mètre cube, près de soixante fois le seuil quotidien maximum fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), selon les données publiées par la société IQAir. La mégapole indienne de 30 millions d'habitants arrive régulièrement en tête des villes les plus polluées de la planète à cause de son trafic automobile très dense et des rejets toxiques des industries qui l'entourent. De novembre à janvier, la baisse des températures qui plaque l'air pollué au sol et les feux des brûlis agricoles des régions environnantes provoque des pics particulièrement dangereux pour la santé. Une étude publiée en 2024 dans la revue The Lancet a estimé à 3,8 millions le nombre de morts en Inde liées à la pollution de l'air entre 2009 et 2019. Selon le ministère de l'Environnement, la circulation automobile contribue à hauteur de 23 % à la pollution atmosphérique hivernale qui sévit à Delhi, les feux agricoles 20 % et l'industrie 9 %. La principale source de pollution (27 %) provient des particules formées lorsque les émissions des véhicules, de l'industrie et des brûlis se mélangent à l'atmosphère. Les nombreux pétards et feux d'artifice qui ont accompagné les réjouissances ce dimanche et toute la nuit de la fête hindoue des lumières - Diwali - aggravent chaque année la situation.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE A JOUR/ 2E JOURNEE) :

La JSS et l'USMK se neutralisent (1-1)



La JS Saoura a été tenue en échec par l'USM Khenchela 1-1 (mi-temps : 1-1), vendredi au stade du 20-août 1955 de Béchar, dans le cadre de la mise à jour de la 2e journée du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football. Les Saouristes ont ouvert le score dès la 9e minute de jeu grâce à Khaled Allaoui, avant que l'USMK n'égalise peu avant la pause par Nacer Benzid (45'+1). La formation de Béchar échoue à aligner un deuxième succès de rang, après avoir débloqué son compteur de victoires dimanche dernier, à domicile, face au CS Constantine (1-0). De son côté, l'USMK continue du broyer du noir, et enchaîne un cinquième match sans victoire. Au classement, la JSS grimpe à la 12e place au tableau, à égalité de point avec son adversaire du jour et le CS Constantine, avec 7 unités chacun.

FAHB :

Levée des sanctions disciplinaires et réduction de 50% des amendes financières

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a annoncé la levée des sanctions disciplinaires et organisationnelles prononcées à l'encontre des clubs évoluant dans les différents championnats nationaux, à l'exception de celles liées aux agressions, ainsi qu'une réduction de 50% des amendes financières y afférentes. Dans un communiqué publié vendredi sur les réseaux sociaux, la FAHB précise que cette décision s'inscrit dans le cadre du programme de son bureau exécutif visant le développement du sport national, ainsi que le renforcement de la communication et de la coordination avec les clubs, à travers un accompagnement permanent. La Fédération a également indiqué que la réduction de moitié des amendes financières liées aux sanctions concernées prend effet à compter de la date de publication du communiqué. Cette mesure s'inscrit dans une démarche visant à consolider les relations entre l'instance fédérale et les clubs nationaux, tout en excluant de cette mesure les sanctions relatives aux agressions.

SUPERCOUPE DE LA CAF :

L'USM Alger exhibe son trophée à travers les grandes artères de la capitale

L'USM Alger a paradé vendredi soir à travers plusieurs grandes artères de la capitale, pour exhiber le trophée de la Supercoupe d'Afrique, remporté dimanche dernier à Pretoria, face aux Sud-africains du Mamelodi Sundowns (3-1).

Abord d'un bus à impériale, affrété par l'ETUSA, aux couleurs de l'USMA, les héros de Soustara ont sillonné les grands artères et rues de la capitale, offrant à leurs supporters une parade haute en couleur pour célébrer leur sacre africain. Il était environ 18h30 lorsque le bus usmiste, a pris son départ aux abords du stade du 5-Juillet. A l'étage supérieur, joueurs et membres du staff, entourés de leurs dirigeants, saluaient une foule de plus en plus nombreuse. Le rouge et le noir dominaient le paysage, des drapeaux flottaient aux balcons, tandis que les écharpes brandies dessinaient, au fil du parcours, une immense fresque aux couleurs du club algérois. De Chevalley à El-Biar, en passant par le boulevard Colonel Bougara, la place Audin et la Grande Poste, la caravane avançait au rythme des chants et des klaxons. Derrière le bus, des dizaines de véhicules formaient un interminable cortège, tandis que sur les trottoirs, les supporters, toutes générations confondues, attendaient patiemment le passage de leurs idoles. Les téléphones portables étaient braqués vers le ciel pour immortaliser ces instants, comme si chacun voulait conserver un morceau de cette soirée particulière. Car ce trophée, remporté dimanche dernier à Pretoria face au Mamelodi Sundowns, n'est



pas seulement une récompense sportive. Il symbolise la capacité de l'USM Alger à inscrire son nom au sommet du football africain et à faire rayonner, une nouvelle fois, le football algérien sur la scène continentale. En dominant les Sud-Africains, vainqueurs de la dernière édition de la Ligue des champions, les Usmistes ont signé une performance de prestige, ajoutant une nouvelle ligne à leur riche palmarès continental. Une quatrième consécration africaine qui vient rappeler la place particulière occupée par le club dans l'histoire du football national. Une délégation officielle s'était rendue au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene pour accueillir les champions à leur retour au pays, sous la conduite du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mohamed Amine Mesloug, accompagné du secrétaire général Mourad Boussafer, de dirigeants de l'USMA et de représentants du groupe Serport, propriétaire du club.

CONTRIBUTION/DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL:

La formation d'élite, un facteur primordial



La réactivité du développement de toute discipline sportive est essentielle, elle passe impérativement par la formation des adeptes. L'objectif primordial de la formation des jeunes talents en football est la préparation d'une nouvelle élite représentative d'un club ou d'une sélection. Elle doit être au cœur des priorités pour assurer un meilleur avenir aux jeunes et un meilleur niveau de pratique du football à tous les niveaux : physique, technique, tactique, mental… Dans notre pays, plusieurs jeunes confirment chaque année leur grand potentiel. Malheureusement, faute d'une approche globale, faute de prise en charge de ces jeunes pétris de qualités, l'inexistence d'entraîneurs formateurs locaux (critère indispensable pour la formation)…, s'ensuit une déperdition importante de jeunes talents. Un rapide coup d'œil sur ce qui se passe sur nos terrains et on retiendra vite l'absence d'une organisation, d'une réflexion méthodologique et d'un modèle de formation qui pourrait protéger nos milliers de jeunes footballeurs. Il faut féliciter l'expérience de qualité que le Paradou AC avait entamée il y a déjà plusieurs années. Certes, son organisation académique ne ressemble pas totalement à une école de formation européenne, mais le Paradou AC aura connu une dynamique d'une envergure importante. Cette dynamique s'est conjuguée par l'émergence de plusieurs grands joueurs qui font aujourd'hui le bonheur de plusieurs équipes européennes.

Le minimum d'exigences pour créer une école de formation se résume comme suit :

1- Un centre de formation avec au moins quatre terrains de football, un hébergement, une à deux salles de cours et un espace de jeux/détente.

2- Des collèges disposant de sections sports, à proximité du centre de formation.

3- Des éducateurs/entraîneurs formateurs de qualité (formation spécialisée).

4- Une équipe de suivi médical.

5- Une charte (lois et textes) qui non seulement couvrirait les clubs, mais aussi et surtout qui assurerait l'uniformisation des programmes des jeunes footballeurs sur le territoire national.

Aujourd'hui, ce qui se fait de mieux en matière de formation se trouve en Europe, dont notamment les écoles espagnoles, italiennes et française…). D'ailleurs, il est utile d'évoquer les quatre étapes de formation du jeune footballeur, selon le modèle européen.

La formation commence très tôt, en général entre 10 et 13 ans : la première étape est réservée exclusivement à la détection sur le territoire national. Elle regroupe entre 350.000 et 400.000 jeunes. La deuxième étape devra cibler 60.000 jeunes, sélectionnés, puis inscrits généralement dans des collèges qui disposent de sections sportives. Dans le modèle européen, il existe pas moins de 500 collèges avec des sections sports. Les élèves footballeurs reçoivent des cours des autres collèges ; par contre, ils ont plus d'heures de foot. La troisième étape se situe entre la cinquième et la troisième du collège. Chaque année, uniquement 800 jeunes sont sélectionnés et intègrent un centre de préformation. Il existe en moyenne dans chaque pays d'Europe entre 25 et 30 centres de préformation et la moitié de ces centres dépendent des clubs professionnels. Au cours de cette même étape, des mécanismes sont imposés : l'exigence de cinq séances par semaine d'entraînement ; un programme scolaire allégé ; un suivi médical rigoureux. La quatrième étape sera marquée par la sélection d'environ 350 jeunes footballeurs qui vont être triés sur le volet et intégrer un centre de formation. Il existe une moyenne de 40 centres de formation dans chaque pays d'Europe dont le système de formation est un modèle de référence. En général, on compte un centre de formation pour chaque club de Ligue 1 et un centre de formation pour chaque club de Ligue 2 (c'est une obligation). La formation dure en général cinq ans. Au terme de cette étape, chaque année 70 à 80 jeunes intègreront le cadre professionnel. Par ailleurs, si un jeune joueur est plein d'avenir, son club peut lui faire signer un contrat dès l'âge de 15 ans, et pendant 3 ans on appellera cet accord de «contrat apprenti».

BILAL NOUIOUA:

«C'est la victoire de l'Algérie»

Bilal Nouioua, Président de la SSPA, réagit après ce sacre historique : «C'est la victoire de l'Algérie !».

«C'est un grand honneur d'organiser une parade avec nos supporters. Notre public a toujours été derrière nous, même en Afrique du Sud. Donc, c'est un devoir envers tous ceux qui nous ont soutenus. La consécration de l'USMA prouve aujourd'hui que le club évolue dans la cour des grands dans la continent. Cette victoire est celle de l'Algérie entière. Nous ne comptons pas nous arrêter là. Maintenant, savourons ce titre de la Supercoupe d'Afrique avec nos supporters».

5

La FABB annonce la suspension des compétitions jusqu'au 5 décembre



La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a annoncé hier mardi la suspension temporaire de plusieurs journées des championnats nationaux seniors messieurs et dames, en raison de la réquisition de certaines salles omnisports pour les besoins de la campagne électorale des élections locales et du stage de préparation de la sélection nationale masculine, programmé du 19 novembre au 3 décembre. Dans une correspondance adressée aux clubs concernés, l'instance fédérale a précisé que les mesures de réaménagement du calendrier concerneront les différentes divisions des championnats nationaux, avec des dispositions spécifiques selon les compétitions. Ainsi, pour le championnat national de Super-Division messieurs et celui de la Nationale 1 dames, la journée programmée les 13 et 14 novembre sera maintenue à sa date initiale, tandis que les journées suivantes seront suspendues jusqu'au 5 décembre, date à partir de laquelle les compétitions reprendront selon un calendrier qui sera communiqué ultérieurement. Selon la FABB, ces mesures visent à permettre aux clubs d'adapter leurs programmes de préparation et de compétition à ces contraintes, tout en offrant aux joueurs concernés la possibilité de rejoindre les rangs de la sélection nationale masculine pour prendre part au stage de préparation prévu durant cette période. La Fédération a, par ailleurs, appelé les clubs concernés à faire preuve de compréhension et à coopérer pleinement pour la mise en œuvre de ces dispositions, dans l'intérêt du bon déroulement des compétitions nationales et de la préparation des sélections nationales dans les meilleures conditions.

MERCATO :

Cinq grands clubs européens interessés par Ait Nouri

Rayan Ait Nouri se retrouve à la croisée des chemins. Le latéral gauche international algérien, peu utilisé depuis son arrivée à Manchester City, attise la convoitise de cinq clubs européens majeurs qui scrutent attentivement sa situation à l'approche du mercato hivernal.



Il veut absolument changer d'air

Depuis qu'il a rejoint les rangs de Manchester City, le défenseur de 25 ans peine à s'imposer comme titulaire indiscutable. Les minutes de jeu se font rares, une réalité frustrante pour un joueur habitué à peser dans les grands rendez-vous. Cette situation de mise à l'écart relative pourrait bien précipiter son départ lors de la prochaine fenêtre hivernale des transferts. Ait Nouri revendique une place de titulaire à part entière afin de maintenir son niveau et sa condition physique. L'enjeu dépasse le seul cadre de son club : le Fennec aspire à se montrer sous son meilleur jour avec l'équipe nationale algérienne, dont il constitue l'un des éléments les plus en vue sur la scène continentale.

Barcelone, Manchester United, Juventus… une liste de choix

Selon les informations qui circulent, pas moins de cinq formations ont placé le latéral algérien dans leur collimateur. Du côté de la Premier League, Everton et Manchester United se montrent attentifs à l'évolution de son dossier. En Espagne, le FC Barcelone suit également sa situation avec intérêt. En Serie A, la Juventus et le Napoli complètent ce plateau de prétendants de haut rang. Ces clubs partagent un objectif commun : se positionner favorablement en cas d'ouverture du dossier par Manchester City, dont la réponse concernant un éventuel transfert reste attendue.

Un dossier qui tient en haleine les supporters algériens

L'avenir de Rayan Ait Nouri demeure suspendu aux décisions des semaines à venir. La position des Citizens sur un départ hivernal, couplée aux offres concrètes que pourraient formuler les clubs intéressés, sera déterminante. Les supporters algériens, qui suivent avec attention la trajectoire de l'un de leurs représentants les plus en vue en Europe, attendent de savoir quelle destination le défenseur choisira pour relancer sa carrière à la hauteur de son talent.

EN :

La blessure de Chiakha expliquée

Amin Chiakha ne prendra pas part aux deux rencontres face au Togo, comptant pour les 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN 2027. L'attaquant de Rosenborg a été libéré par le staff d'Ibrahim Hemdani après des examens médicaux réalisés au centre de Sidi Moussa.

Une blessure vieille de trois semaines

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la blessure d'Amin Chiakha n'est pas survenue lors du stage en cours avec les Verts. Selon une source proche du joueur, citée par Maghreb Foot, l'attaquant souffre d'une gêne physique contractée il y a environ trois semaines, lors d'un match avec son club norvégien de Rosenborg. Durant le rassemblement à Sidi Moussa, Chiakha a évolué avec des douleurs légères mais persistantes. Les examens médicaux ont ensuite établi qu'une période de repos d'au moins une semaine était nécessaire pour une récupération complète, rendant sa participation aux deux matchs contre le Togo impossible.

Hemdani a preféré le liberer

C'est dans la soirée de jeudi que le sélectionneur Ibrahim Hemdani a officialisé la décision d'écarter Amin Chiakha du groupe. Le timing est particulièrement cruel pour l'attaquant, qui traversait une période de forme exceptionnelle avec Rosenborg et espérait capitaliser sur cet élan pour s'illustrer sous le maillot des Fennecs.

CAN 2028, 2031 et 2033 :

Candidatera, candidatera pas ? L'Algérie aurait tranché

L'Algérie aurait pris sa décision quant à sa potentielle candidature pour accueillir l'une des trois éditions de la CAN, à savoir 2028, 2031 et 2033. L'Algérie aurait verrouillé son choix de postuler ou non pour l'organisation de l'une ou plusieurs des CAN 2028, 2031 et 2033.

L'Algérie ne souhaiterait pas être l'hôte

Selon les informations d'Echorouk News, le pays ne souhaiterait pas devenir un hôte dans les sept prochaines années. La Libye, l'Ethiopie, le Burkina Faso, le Mali et le Niger officiellement candidats

À l'heure où sont rédigées ces lignes, deux candidatures ont été officialisées pour la CAN 2028, susceptible de se dérouler du 7 juin au 19 juillet de la même année. Il s'agit de celles de la Libye et de l'Ethiopie. Ni l'Egypte, ni le trio Afrique du Sud-Lesotho-Zimbabwe n'ont concrétisé leurs intentions. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger se sont positionnés pour l'édition suivante, désormais avancée d'une année, en attendant d'être possiblement rejoints par le Sénégal. Aucun prétendant ne s'est manifesté pour la campagne d'après.

La CAN en 2031 et 2033 au lieu de 2032 et 2036

Après l'annonce en décembre 2025 par son président Patrice Motsepe du passage du tournoi à un cycle quadriennal, la CAF avait ouvert en juillet le dépôt des dossiers pour abriter les CAN 2028, 2032 et 2036. Suite au rétropédalage de l'institution et le retour à une CAN tous les deux ans, officialisé le 30 octobre, les trois éditions après 2027 sont dorénavant prévues en 2028, 2031 et 2033, a informé le dirigeant.



Le calendrier menacé par un chamboulement

Alors que le doute persiste quant à la capacité du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie à organiser la CAN 2027 l'été prochain, vu les retards accumulés par ces pays à moins d'un an de l'échéance, un report potentiel pourrait néanmoins chambouler le calendrier.

Et si la prochaine édition venait à être délocalisée, un tel revirement pourrait rebattre les cartes pour l'Egypte ou l'Afrique du Sud, sondées par la CAF, selon les rumeurs, pour reprendre la main. Même si Motsepe a toujours officiellement balayé cette possibilité d'un revers de la main.

L'Algérie s'était retirée pour 2025 et 2027

À noter que l'Algérie aurait également été approchée pour la CAN 2027 tout comme le Maroc, hôte de la dernière édition de décembre 2025 à janvier 2026, et la Côte d'Ivoire, qui a tenu l'avant-dernier cru en janvier-février 2024. Il y a trois ans, l'Algérie avait initialement postulé pour accueillir l'une des deux éditions 2025 et 2027 avant de se retirer à J-2 de l'annonce de l'attribution sur fond de soupçons de trucage en faveur du Maroc.

CAN :

Zambie en échec face au Burundi , un résultat qui fait les affaires des verts

Le nul du match Zambie- Burundi (1-1) permet à l'Algérie de conserver la tête du classement du groupe I des éliminatoires de la CAN avant de rencontrer ce soir, samedi le Togo à Tizi-Ouzou. Les Verts sont prêts à affronter ce soir le Togo au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la 3e journée du groupe I des éliminatoires de la CAN. C'est l'essentiel de la déclaration du sélectionneur national, Brahim Hemdani, lors de la conférence de presse animée la veille de cette rencontre, malgré la cascade de blessures et d'absences qui ont émaillé le début de ce stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, où pas moins de six joueurs ont dû faire l'impasse sur la double confrontation contre le Togo. Interrogé sur le résultat qui a sanctionné l'autre match de ce groupe entre la Zambie et le Burundi au stade Levy Mwanawasa à Ndola (1 – 1), et bien qu'arrangeant les affaires des Verts, Hemdani a préféré rester concentré sur son équipe et sur le match qu'elle doit livrer ce soir, avec comme objectif : les trois points et rien d'autre. En effet, la Zambie a raté l'occasion de prendre provisoirement seule la tête du classement et mettre davantage de pression sur l'Algérie. Malgré une ouverture du score peu après l'heure de jeu par Edward Chilufya (65e), les vaillants Burundais ont réussi à revenir au score à sept minutes de la fin du match par Jean Claude Girumugisha (83e). Du coup, les Verts conservent la tête du classement avant de mettre la Zambie à trois points, e cas de victoire, et avant la 4e journée, prévue ce mardi avec les matchs retours.

MERCATO HIVERNAL :

Adam Zorgane pourrait rejoinder le SC Napoli

Auteur d'un début de saison remarquable sous les couleurs de l'Union Saint-Gilloise, Adam Zorgane attire les regards des cadors européens. Le milieu de terrain international algérien figure en bonne place sur les tablettes du SSC Naples pour le prochain mercato hivernal. Adam Zorgane franchira-t-il un cap majeur dès janvier prochain ? C'est en tout cas la tendance esquissée par la presse transalpine. Selon les informations dévoilées par La Gazzetta dello Sport, l'état-major napolitain scrute de très près les performances du joueur de l'Union Saint-Gilloise et étudierait concrètement la faisabilité d'une offensive lors de la fenêtre des transferts à venir. Ce vif intérêt du club italien n'a rien d'un hasard. Depuis son transfert en provenance du Sporting de Charleroi, le métronome algérien s'est affirmé comme l'un des piliers incontournables du championnat belge. Capable de réguler le tempo, de casser les lignes par sa vision du jeu et d'assurer un abattage défensif précieux, Zorgane coche toutes les cases du milieu moderne «box-to-box». Cette polyvalence et cette maturité tactique séduisent particulièrement les décideurs napolitains, soucieux d'injecter de la créativité et du volume athlétique dans leur effectif pour la seconde partie de saison. Une telle opportunité ouvrirait les portes de la prestigieuse Serie A au natif de Sétif. Toutefois, le dossier s'annonce complexe : l'Union Saint-Gilloise n'est pas vendeuse au rabais, d'autant que le joueur est solidement verrouillé par un contrat à très long terme expirant à l'été 2031. En attendant que les discussions entre les deux formations ne débutent, l'actualité immédiate de Zorgane se conjugue avec les couleurs nationales. Appelé en renfort par la sélection algérienne pour pallier la blessure au dos du Niçois Hicham Boudaoui, le milieu de terrain prépare actuellement la double confrontation face au Togo dans le cadre des qualifications pour la CAN. Une belle tribune continentale pour confirmer son excellente forme du moment et prouver, s'il le fallait encore, qu'il a les épaules taillées pour les plus grands défis européens.

GHAZA :

950.000 déplacés vivent dans des zones exposées aux inondations selon l'OMS

La représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans les territoires palestiniens occupés, Reinhelde van de Weerdt, a indiqué qu'environ 950.000 personnes déplacées dans la bande de Ghaza vivent dans des zones exposées aux risques d'inondations, dont 400.000 dans des sites présentant un niveau de danger particulièrement élevé.



Intervenant vendredi par visioconférence lors du point de presse hebdomadaire du Bureau des Nations unies à Genève, Mme van de Weerdt a mis en garde contre la détérioration de la situation sanitaire et humanitaire à l'approche de l'hiver, dans l'enclave palestinienne, ravagée par plus de trois ans d'agressions sionistes. Elle a affirmé que les services de santé à Ghaza sont soumis à d'"intenses" attaques sionistes et que le "système de santé fonctionne déjà au-delà de ses capacités", tandis que l'OMS et ses partenaires tentent de le maintenir opérationnel malgré une grave pénurie de carburant et de fournitures médicales. Et d'ajouter que les pluies enregistrées ces derniers jours donnent déjà un aperçu de ce qui attend la bande de Ghaza au cours des prochains mois, alors même que l'hiver n'a pas encore véritablement commencé, avertissant que "le pire reste à venir". La responsable a indiqué que les équipes de l'OMS se sont entretenues avec des familles dont les tentes ont été emportées par les eaux de crue, alors qu'elles constituent, pour beaucoup, leur seul abri et leur unique espace privé, avertissant dans ce contexte que "le mélange des eaux usées, des déchets et des eaux contaminées avec les espaces où les familles dorment, préparent leurs repas et prennent soin de leurs enfants, dans les camps inondés, accroît les risques de propagation des maladies". Mme van de Weerdt a également révélé que les cas d'infections respiratoires aiguës ont augmenté d'environ 33.000 par rapport à la même période de l'année dernière, représentant désormais 11 % de l'ensemble des consultations médicales, avant même le début de l'hiver. Elle a fait état de dégâts de diverses natures ayant touché près de neuf établissements de santé, précisant que les pluies entravent également les déplacements du personnel médical vers leurs lieux de travail et ceux des patients vers les centres de soins. La responsable de l'OMS a appelé à autoriser l'entrée de tentes, de bâches en plastique résistantes et de toiles imperméables, ainsi que des équipements nécessaires à l'approvisionnement en eau potable et à la gestion des déchets. Et de conclure que le quatrième hiver à Ghaza "mettra une nouvelle fois à l'épreuve un système de santé ayant atteint ses limites", estimant que "les mesures urgentes auraient dû être engagées depuis plusieurs mois, lorsque les Nations unies avaient déjà alerté sur le risque d'une telle situation".

Attaque sioniste contre le complexe médical Nasser à Ghaza



L'OMS, le Parlement arabe et l'OCI condamnent le bombardement du complexe médical Nasser à Khan Younès, qui a fait plusieurs victimes civiles. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Parlement arabe et l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ont condamné le ciblage par les forces d'occupation sioniste, jeudi, du complexe médical Nasser, dans la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Ghaza, qui a fait plusieurs martyrs et blessés parmi les civils ainsi que le personnel médical et les journalistes.

L'alerte de l'OMS sur la destruction des infrastructures sanitaires

Dans une publication sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souligné que les structures de santé à Ghaza constituent une ligne de vie pour la population palestinienne de l'enclave et doivent, à ce titre, être protégées et ne pas être prises pour cible. Selon lui, l'attaque contre le service de chirurgie du complexe médical Nasser a également affecté d'autres parties de l'établissement, notamment les blocs opératoires, l'unité de réveil et le service de soins intensifs. Une évaluation de l'ampleur totale des dégâts est en cours. Par ailleurs, l'OMS a documenté 1.056 attaques contre les services de santé dans la bande depuis octobre 2023, ayant fait 1.010 martyrs et 1.725 blessés.

Le Parlement arabe dénonce des crimes de guerre

Le Parlement arabe a, lui, dénoncé «une violation flagrante du droit international humanitaire et des Conventions de Genève, qui garantissent la protection des civils, des établissements de santé et des personnels médicaux et médiatiques». Dans un communiqué publié vendredi, il a souligné que «les attaques contre les hôpitaux et les infrastructures sanitaires, censés constituer des lieux sûrs pour les malades et les blessés, représentent des crimes de guerre et de graves violations des règles et normes internationales». Le Parlement arabe a appelé la communauté internationale, le Conseil de sécurité et les Nations unies à intervenir immédiatement et efficacement pour mettre fin aux violations sionistes, prendre des mesures dissuasives afin d'assurer la protection des civils et des établissements médicaux, et traduire les responsables de ces actes devant la justice internationale». Il a mis en garde contre le fait que le silence de la communauté internationale risque d'encourager la poursuite de ces violations et de ces actes.

L'OCI appelle à des poursuites et condamne les violences en Cisjordanie

Pour sa part, le secrétariat général de l'OCI a exprimé sa ferme condamnation de l'escalade des crimes commis par l'occupation sioniste dans la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. «Le plus récent de ces actes est le bombardement de l'hôpital Nasser qui a entraîné la mort et la blessure de dizaines de membres du personnel médical et de patients ; un crime de guerre qui exige une enquête et des poursuites en vertu du droit pénal international», souligne la même source. Ismail Ould Cheikh Ahmed a fait porter à l'occupation sioniste l'entière responsabilité des conséquences de ces crimes systématiques. Il a réitéré son appel à la communauté internationale pour qu'elle intervienne immédiatement afin de mettre fin à tous les crimes et violations sionistes qui se poursuivent sur l'ensemble du territoire palestinien occupé, d'assurer une protection internationale au peuple palestinien et de garantir l'acheminement suffisant et sans entrave de l'aide humanitaire vers la bande de Ghaza. Le secrétariat général de l'OCI a également condamné le terrorisme organisé exercé par des groupes de colons extrémistes, sous la protection des forces d'occupation sionistes, en Cisjordanie. Parmi les incidents les plus récents, figure l'agression contre la localité d'Atara, au nord de Ramallah, marquée par l'incendie de véhicules, de terres agricoles et de maisons, ainsi que par la terreur semée parmi les citoyens palestiniens. Des actes qui constituent une violation flagrante du droit international humanitaire, des Conventions de Genève et des résolutions pertinentes des Nations unies

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA :

Évacuation de 22 malades pour des soins à l'extérieur du territoire

Les équipes de secours et d'urgence du Croissant-Rouge palestinien ont participé, jeudi, à l'évacuation de 22 malades et de 27 accompagnateurs de la bande de Ghaza, via le poste-frontière de Rafah, pour recevoir des soins à l'extérieur du territoire, en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans une publication sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, l'organisation a indiqué que ses équipes avaient assuré la préparation des malades et leur prise en charge avant leur évacuation, en leur fournissant les services médicaux et humanitaires nécessaires au sein de son hôpital de campagne d'Al-Mawassi, afin de garantir leur aptitude au transfert et la continuité des soins durant cette opération. Le Croissant-Rouge palestinien a précisé que ces efforts s'inscrivaient dans le cadre de la poursuite de ses interventions sanitaires et humanitaires en faveur des malades dont l'état nécessite des soins à l'extérieur de la bande de Ghaza, ainsi que de la facilitation des opérations d'évacuation médicale en coordination avec les parties concernées. Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 s'est alourdi à 74.653 martyrs et 176.007 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

SUD-LIBAN :

Poursuite des agressions sionistes



Les agressions militaires sionistes contre plusieurs localités du sud du Liban se sont poursuivies intensément, hier, marquant une nouvelle montée des tensions dans la région. Selon l'Agence de presse libanaise Ani, l'armée d'occupation a déployé un vaste éventail d'actions offensives combinant frappes aériennes, bombardements d'artillerie, tirs de mitrailleuses lourdes, ainsi que des opérations ciblées de dynamitage et de destruction d'infrastructures. Parmi les secteurs les plus touchés par ces frappes, figure la localité d'Al-Qantara, secouée par une violente explosion à ses abords, tandis qu'une opération de dynamitage d'envergure a été menée dans le village de Bani Hayyan. Dans le même temps, la zone d'Al-Khiam a essuyé des tirs soutenus d'armes automatiques. Le district de Bint Jbeil a également subi des assauts répétés : la localité d'Aïn al-Jabal a été pilonnée par l'artillerie sioniste et visée pour la troisième fois consécutive par des largages d'engins explosifs depuis des drones. L'intensité des tirs s'est étendue à plusieurs autres communes du sud du Liban. Les localités d'Al-Mansouri et de Ziqine ont été pilonnées, quatre obus ont atteint Beït Yahoun, et des frappes ont directement touché les quartiers résidentiels de Zawtar Al-Charkiya ainsi que le secteur reliant Mifdoun à Kfar Tebnit.

ED DIWAN Quotidien national d'informations culturelles

EUCOCO 2026 :

L'Algérie réaffirme son soutien indéfectible au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le vice-président du Conseil de la nation, Salim Belhasrouf, a réaffirmé, au nom du Parlement algérien, le soutien de l'Algérie aux revendications du peuple sahraoui pour l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, ainsi que sa position immuable contre toute forme de colonialisme.



Lors de sa participation, vendredi à Madrid (Espagne), aux travaux de la Conférence parlementaire tenue à la veille de la 50e conférence de la Coordination européenne des comités de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), M. Belhasrouf a indiqué que les représentants du peuple algérien "apportent leur soutien aux membres de la Coordination européenne et à toutes les organisations conscientes du danger du mouvement colonial qui sème les graines du mal partout où il pose le pied", selon un communiqué du Conseil de la nation. "Chaque action de solidarité constitue, en substance, un rempart contre les demi-solutions, un témoin des dépassements et une garantie pour que la cause reste vivante dans les consciences tout en reflétant la vérité face aux narratifs mensongers", a-t-il souligné. "Tout soutien renouvelé à la cause sahraouie constitue une garantie d'un dénouement prochain de la tragédie des Sahraouis et de la disparition du dernier vestige du colonialisme en Afrique", a-t-il ajouté. Réaffirmant la position algérienne indéfectible, le vice-président du Conseil de la nation a précisé que "l'Algérie demeure fidèle à son engagement de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui frère", une position "qui découle des principes immuables de la politique étrangère algérienne, opposée à toutes les formes de colonialisme". Il a, en outre, souligné que "l'Algérie déploie ses efforts, dans le cadre de la diplomatie officielle et parlementaire, en faveur d'un règlement politique de la question et du rétablissement de la pleine souveraineté sur le territoire de la République sahraouie indépendante, conformément aux aspirations du peuple sahraoui et à sa libre volonté". M. Belhasrouf s'est félicité du soutien croissant manifesté à l'échelle mondiale, par des Etats et des organisations internationales qui réclament l'application des résolutions et décisions pertinentes des Nations unies (ONU), saluant la coopération parlementaire internationale et régionale visant à empêcher toute déviation de la question de son cadre juridique approprié. A cet égard, il a appelé à veiller à ce que la question sahraouie demeure dans son cadre onusien légitime, en tant que question de décolonisation qui ne saurait être réglée que par l'organisation d'un référendum d'autodétermination. A noter que les travaux de cette conférence parlementaire ont débuté vendredi à Madrid, avec la participation de centaines de parlementaires solidaires de la cause sahraouie issus de différentes régions du monde, afin d'examiner les derniers développements de cette question et de renouveler le soutien des parlements nationaux au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

DÉBAT À L'ONU SUR LE SAHARA OCCIDENTAL APRÈS LE VETO RUSSE :

Moscou assène ses vérités



Moscou dénonce la tentative des puissances occidentales de dévoyer le rôle de la MINURSO depuis 2017, pour faire passer la souveraineté marocaine comme seule option, au lieu d'un règlement équitable garantissant l'autodétermination des Sahraouis. Suite à son veto survenu lors du vote du 30 octobre dernier au Conseil de sécurité, et au non-renouvellement du mandat de la MINURSO, la Fédération de Russie est intervenue, avant-hier mardi, en session plénière de l'Assemblée générale à New York. Cette réunion, tenue en vertu de la résolution 76/262 de l'ONU, contraint tout membre permanent du Conseil de sécurité ayant fait usage de son veto à s'expliquer devant l'ensemble des 193 États membres. Prenant la parole devant la tribune de l'ONU, la Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès des Nations unies, Anna Evstigneeva, a livré une critique incisive des méthodes de travail du Conseil de sécurité et des résolutions récentes portées par les puissances occidentales. D'emblée, la diplomate a tenu à recadrer les motivations fondamentales de l'arbitrage russe. Elle a affirmé que «cette décision a été dictée par la position claire et cohérente de la Russie sur la question du Sahara occidental», tout en rappelant le socle de la doctrine diplomatique de son pays : «Depuis le début du processus de négociation, nous avons exposé clairement notre position, à savoir qu'il faut tenir compte, à la fois de l'avis du Royaume du Maroc et du Front Polisario.» Mettant en cause l'évolution unilatérale des textes adoptés ces dernières années sous la houlette des diplomates américains, la représentante russe a dénoncé une rupture d'équilibre évidente au sein du Conseil. Selon elle, la démarche des rédacteurs dévoie l'esprit de négociation, dénonçant le fait que «le projet proposé par nos collègues américains s'écartait radicalement de ces objectifs fondamentaux». La diplomate a ouvertement pointé du doigt ce texte véhiculant «une position nationale sur le règlement de conflit qui avait été imposée à tous les membres du Conseil». Elle a, en outre, dénoncé la tentative des puissances occidentales de dévoyer le rôle de la MINURSO depuis 2017, pour imposer progressivement la souveraineté du Maroc comme seule issue, au détriment de la neutralité de l'ONU et d'un règlement équitable garantissant l'autodétermination des Sahraouis. Insistant sur la nature juridique originelle du dossier, Moscou a tenu à remettre les principes fondamentaux du droit international au centre du débat. La représentante russe a fermement martelé : «Il est important de comprendre que la question du Sahara occidental relève de la décolonisation.» Elle a rappelé aux membres de l'Assemblée que le règlement politique doit s'inscrire dans la continuité historique du processus onusien, initié sous l'égide d'émissaires de premier plan, comme James Baker. «Le statut définitif des territoires devait être déterminé avec l'aide de l'ONU dans le respect honnête et équitable des aspirations des Sahraouis eux-mêmes», garantissant leur droit inaliénable à l'autodétermination. Elle a également rappelé l'historique de la MINURSO dont le consensus faisait autrefois l'unanimité : «Une mission établie en 1994 et pendant 25 ans, et à de rares exceptions près, les résolutions concernant son mandat étaient adoptées à l'unanimité.» Revenant sur les coulisses des négociations précédant le vote, la délégation russe a rappelé qu'elle n'avait jamais fermé la porte à un compromis pragmatique pour éviter l'impasse. Elle a révélé que «jusqu'au dernier moment, au contraire, nous avons affirmé que nous étions prêts à prolonger le mandat de la MINURSO en s'appuyant sur le texte de la résolution 2797 sans le modifier». Face à la fin de non recevoir des puissances occidentales, la diplomatie russe a tenté d'éviter le blocage : «Ne souhaitant pas interrompre la mission, nous avons proposé un projet de résolution alternatif composé de cinq paragraphes visant à prolonger, pour une durée d'un an, le mandat.» Une main tendue rejetée par ses partenaires du Conseil. En guise de conclusion, la Fédération de Russie a réitéré son attachement indéfectible au rôle régulateur des mécanismes de l'ONU. La diplomate a affirmé que les événements du 30 octobre confirment «l'importance du droit de veto en tant que mécanisme de dissuasion et de correction lorsque les possibilités de dialogue sur les décisions examinées sont épuisées».

MADRID:

Des parlementaires appellent à l'autodétermination des Sahraouis



Réunis à Madrid, des parlementaires demandent à l'ONU de soutenir l'autodétermination du Sahara occidental et exigent le respect du droit international. Des parlementaires réunis lors d'une conférence vendredi à Madrid, ont appelé la communauté internationale à soutenir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, à travers l'organisation d'un référendum, conformément au droit international et aux résolutions des Nations unies.

Appel à l'ONU pour achever la décolonisation du Sahara occidental

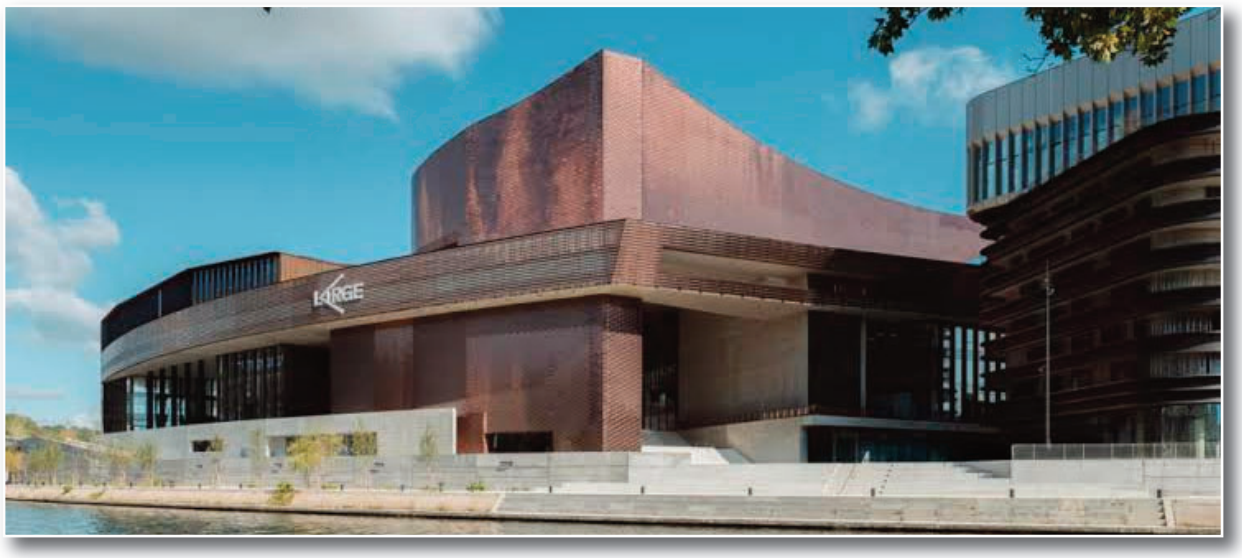
Dans une déclaration finale ayant sanctionné cette rencontre organisée avant la tenue de la 50e édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), vendredi et samedi dans la capitale espagnole, les parlementaires ont exhorté l'ONU à assumer un rôle central dans l'achèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental, permettant au peuple sahraoui d'exercer ses droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance. Les signataires ont également appelé la communauté internationale à s'abstenir de toute initiative susceptible d'accentuer l'instabilité dans la région, soulignant que l'écoulement du temps ne saurait, en aucun cas, servir de prétexte à la violation du droit international.

Réclamation pour libérer les prisonniers sahraouis

Par ailleurs, les parlementaires ont exprimé leur préoccupation face à la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, appelant le Maroc à autoriser l'accès au territoire aux organisations et observateurs internationaux, tout en réclamant la libération immédiate des prisonniers sahraouis. Les parlementaires ont, en outre, exhorté le prochain gouvernement espagnol à assumer le rôle qui lui revient concernant le Sahara occidental, compte tenu, selon la déclaration, de la qualité de l'Espagne en tant que puissance administrant du territoire. Réaffirmant l'importance de l'action parlementaire dans la défense de la cause sahraouie, les signataires ont exprimé leur soutien au Réseau interparlementaire pour le Sahara occidental (RIPSO). Ils ont enfin appelé les parlementaires du monde entier à inscrire dans leurs activités des initiatives concrètes en faveur de l'exercice par le peuple sahraoui de ses droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le Large, nouveau paquebot culturel, amarre sur l'île Seguin aux portes de Paris

Plus de 30 ans après la fermeture des usines Renault, l'île Seguin entame un nouveau chapitre de son histoire. Un nouveau centre d'art contemporain vient d'y jeter l'ancre.



Son nom : le Large. Dans un bâtiment spectaculaire de 5 000 m² imaginé comme un vaste lieu de création et de partage, l'exposition inaugurale Moteur imaginaire explore la mémoire ouvrière et industrielle du site. Réunissant 122 œuvres de 55 artistes venus d'une vingtaine de pays, elle fait dialoguer près d'un siècle de création, entre voitures devenues sculptures, souvenirs d'immigration et archives ouvrières. Le Large porte bien son nom. Pensé comme une invitation à élargir les horizons, ce nouveau centre d'art contemporain a ouvert ses portes sur l'île Seguin, à l'ouest de Paris, là même où s'élevait autrefois la plus grande usine automobile française. Revêtu d'une peau d'écailles d'aluminium, le bâtiment séduit autant par son architecture que par ses volumes monumentaux. Sa principale salle d'exposition, située au quatrième étage, déploie à elle seule 1 000 m² sous 14 mètres de hauteur de plafond. Pour Paula Aisemberg, directrice générale du lieu, cette implantation sur l'île Seguin ne doit rien au hasard. Le projet s'inscrit dans l'histoire singulière de ce site industriel longtemps comparé à « un paquebot sur la Seine ». Dans les années 1960 déjà, Renault lançait son programme « Recherche, Art et Industrie ». Des artistes comme Jean Dubuffet, Victor Vasarely ou Julio Le Parc étaient invités à investir l'usine et à expérimenter librement, à partir de matériaux industriels. Capots, moteurs ou pièces mécaniques devenaient alors des matières premières pour la création. Le sculpteur Arman racontait lui-même se sentir « comme un enfant dans un magasin de jouets » lorsqu'il arrivait sur l'île Seguin.

Quand la mécanique devient poésie

Cette filiation est au cœur de Moteur imaginaire, l'exposition inaugurale du Large. Sous le commissariat de l'Italienne Cecilia Alemani, la mécanique y devient prétexte à la poésie, au rêve et au détournement. Parmi les œuvres présentées, figure celle du Colombien Daniel Otero Torres, qui imagine un bras mécanique géant en train de se reposer sur un banc Renault. Une manière de s'interroger sur ce qui arrive aux machines lorsqu'elles cessent de produire. L'exploration du rapport entre l'humain et la machine se retrouve également dans la création de Paa Joe et de son fils Jacob. Ces artistes ghanéens, célèbres pour leurs cercueils fantaisistes, ont réalisé une sculpture en bois reprenant la forme d'un taxi Renault de 1899. Une œuvre qui rappelle combien les machines occupent aujourd'hui une place centrale dans nos vies.

Donner la parole aux ouvriers

Mais Moteur imaginaire ne raconte pas seulement l'histoire des objets et des innovations techniques. L'exposition s'intéresse aussi aux femmes et aux hommes qui ont fait vivre l'usine, en particulier aux travailleurs immigrés. Avec sa Renault 12 Cathédrale, chargée d'une montagne de bagages, l'auteur et metteur en scène Mohamed El Khatib évoque les grands départs vers le Maroc. La voiture devient alors bien plus qu'un simple moyen de transport : elle incarne un lien avec la famille restée au pays, un symbole de dignité et d'émancipation pour des générations de travailleurs.

Les rêves derrière les chaînes de montage

La plasticienne franco-vietnamienne Thu-Van Tran s'intéresse quant à elle à un autre pan de cette mémoire ouvrière : celui des rêves et des imaginaires. L'artiste a recueilli, auprès d'anciens salariés, les livres qui les accompagnaient dans leur quotidien à l'usine. Poésie, grands classiques de la littérature, récits de luttes anticoloniales ou même magazines Playboy : autant de lectures qui permettaient, selon ses mots, d'avoir « l'esprit dans les étoiles » tout en gardant « les mains dans l'acier ». À travers voitures transformées en sculptures, archives industrielles, récits de migration et souvenirs ouvriers, Moteur imaginaire transforme l'ancienne île-usine en territoire de récits. Une exposition inaugurale qui marque le premier voyage au Large et ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de l'île Seguin.

Au Royaume-Uni, les petites salles indépendantes face à la crise du coût de la vie



D'après des chiffres publiés mi-octobre par les syndicats britanniques, la facture des ménages s'est alourdie de plus de 16 000 euros depuis 2021, en raison de l'inflation. Et les foyers ne sont pas les seuls à subir de plein fouet les conséquences de cette crise : toute une partie du monde de la culture en pâtit également. C'est particulièrement le cas des « grassroots venues », ces petites salles indépendantes où de futurs grands artistes font leurs armes, qui sont de plus en plus menacées. À Londres, difficile de faire pub plus mythique que le George Tavern. Situé dans l'est de la capitale britannique, au bord d'une route, ce bar ne paie pas de mine. Il a pourtant été fréquenté, en leur temps, par Kate Moss, Amy Winehouse, ou Nick Cave… Et si les stars se font aujourd'hui plus discrètes, le « George », comme l'appellent affectueusement ses habitués, affiche pourtant salle comble ce soir-là encore.

Des salles qui font communauté

Derrière le bar, Oskar Augustsson, le manager, s'affaire entre deux discussions avec des clients. « Ici, on croise aussi bien des habitués que des gens qui ont entendu parler du bar et viennent voir de quoi il s'agit », sourit-il. Arrivé de Suède il y a quelques années, ce jeune homme est entré dans la vie londonienne par le George. « C'est là que je travaille, là où j'ai rencontré certains de mes meilleurs amis, là que je continue de rencontrer de nouvelles personnes. » Car le public de ce pub varie régulièrement, au gré des programmations d'artistes. « Il y a beaucoup de diversité, s'enthousiasme encore Oskar Augustsson. On reçoit aussi bien des groupes bien établis, comme Geese, que des groupes locaux dont c'est peut-être même le tout premier concert. » Avant de conclure : « Tout cela permet de créer une véritable communauté, et de la vitaliser. C'est quelque chose qu'on ne retrouve pas dans les grandes salles. » Pauline Forster, 76 ans, propriétaire du George Tavern depuis 2003, abonde : « Nous représentons un espace de convivialité. N'importe quel soir de la semaine, n'importe qui peut venir ici, boire un verre, et rencontrer d'autres personnes. À condition de savoir se tenir, bien sûr ! » Un espace devenu rare, dans ce quartier de l'est de Londres : « Il y a quelques années, il y avait des dizaines de bars ici. Maintenant, nous ne sommes plus que deux. Je les ai tous vus fermer… », se désole cette énergique retraitée.

Menaces juridiques et financières

Malgré son statut dans la capitale britannique, les t-shirts « Sauvez le George » que portent les employés et qui sont vendus au comptoir racontent une réalité difficile : au Royaume-Uni, les salles indépendantes peinent à survivre. « Nous sommes constamment menacés », soupire Pauline Forster, qui a, en 20 ans, mené trois batailles judiciaires pour protéger son pub de projets immobiliers le menaçant. « Et ce n'est probablement pas fini, s'inquiète-t-elle. À vrai dire, je préfère ne pas y réfléchir, parce que j'ai peur que, si j'y pense trop, ça finisse par arriver. » Au-delà des menaces immobilières, Pauline Forster craint aussi le couperet financier : « Je n'arrive à me dégager que 250£ de salaire chaque mois, une fois que j'ai payé mes équipes, les réparations, les taxes, et le reste. » Une réalité qui se vérifie à l'échelle du pays : 53 % des salles britanniques indépendantes ne dégagent aucun profit, et en 2025, une trentaine d'entre elles ont mis la clé sous la porte. « Nous ne sommes pas protégés, tempête la propriétaire du George Tavern. Nous devrions être sacrés, mais ce n'est pas le cas ! Aujourd'hui ce qui compte, c'est l'argent, et les projets immobiliers juteux. Et nos petites salles, eh bien, elles représentent un obstacle pour ces programmes. »

RACHAT DE WARNER :

L'opération à 110 milliards de Paramount retardée par un nouveau procès

L'ambitieux projet de fusion entre Paramount et Warner prend du retard. Après deux plaintes antitrust aux Etats-Unis, un procès aura lieu en mars. Mais le patron de Paramount Skydance, David Ellison, continue de défendre le bien-fondé de cette opération. Paramount Skydance devra encore attendre plusieurs mois avant de pouvoir boucler le rachat de son rival Warner Bros Discovery. Mardi, une juge fédérale californienne a fixé au 2 mars le début d'un procès antitrust sur ce « deal » à 110 milliards de dollars. Pendant les douze jours de ce procès, Paramount Skydance pourra défendre le bien-fondé de l'opération face à deux plaintes, l'une venant de douze Etats américains et l'autre de la Writers Guild of America, le très puissant syndicat des scénaristes.

Zendaya, la nouvelle déesse de Hollywood

L'actrice américaine est à l'affiche des deux blockbusters de l'été : « L'Odyssée » et « Spider-Man : Brand New Day ». Cette ex-enfant star est devenue la nouvelle icône de la Gen Z. C'est la nouvelle déesse de Hollywood. Et ses adorateurs ont l'embarras du choix pour la vénérer. En cet été 2026, chaque cinéma fait office de temple consacré à la divinité du 7e art : Zendaya. L'actrice américaine est à l'affiche de deux des plus gros blockbusters de l'année : « L'Odyssée » et « Spider-Man : Brand New Day ». Et elle ne se fait pas prier pour en profiter. Dans le premier, adapté du poème d'Homère, elle incarne Athéna, guide et protectrice d'Ulysse, qui en a bien besoin pour rentrer sain et sauf chez lui. Dans le second, elle joue - pour la quatrième fois - la compagne de l'homme-araignée, campé à l'écran par Tom Holland. Un rôle de composition pour la jeune femme de 29 ans, mariée à la ville avec l'acteur britannique, qui figure également au casting… de « L'Odyssée », où il joue Télémaque.

GRACE A « CARNAVAL DE LUZ » :

U2 fête son demi-siècle avec panache

Le quatuor irlandais, dont la carrière a connu des creux et des rebondissements spectaculaires, sort un seizième album dans lequel il retrouve toute sa vigueur en se recentrant sur ses bases. Cinquante années se sont écoulées depuis que le chanteur Paul Hewson – le futur Bono –, le guitariste David Evans – alias The Edge – et le bassiste Adam Clayton ont répondu à l'annonce de Larry Mullen Jr – « Batteur cherche musiciens pour monter un groupe » – punaisée sur un panneau de leur lycée de Dublin. Cinq décennies où, pendant les quatre dernières, U2 a pu revendiquer être « le plus grand groupe de rock du monde ». Même si l'histoire a connu des creux. Comme celui des années 2010. Et des remontées en flèche. Comme ce seizième album, Carnaval de Luz, paru le 13 novembre, qui voit le quatuor irlandais retrouver toute sa vigueur en se recentrant sur ses bases. Un cas de figure qui rappellera la façon dont, en 2000, les Dublinois avaient redressé la barre avec l'album All That You Can't Leave Behind, après une fin des années 1990 dispersée entre tentatives expérimentales (les albums Zooropa et Pop) et courses aux modes du moment (dance music, trip-hop, hip-hop…). En retournant à plus de simplicité, aux élans de guitare, à l'efficacité mélodique, bref à tout ce qu'ils ne « pouvaient pas laisser derrière eux », U2 triomphait à nouveau (12 millions d'exemplaires vendus).

ORAN :

Les préparatifs vont bon train au Centre des Conventions en prévision des Olympiades africaines des métiers

Les derniers préparatifs des Olympiades africaines des métiers se poursuivent à un rythme accéléré et dans de bonnes conditions au niveau du Centre des Conventions d'Oran, a indiqué, vendredi à Oran, le directeur de la planification et du développement au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Saâd Ferahtia.

Les préparatifs de cet important rendez-vous africain, qu'organise l'Algérie du 16 au 19 novembre dans la ville d'Oran, ont atteint un stade "très avancé", dépassant les 98 %, a précisé le même responsable dans une déclaration à la presse sur place. Selon lui, ces préparatifs se poursuivent à un rythme accéléré pour mettre les dernières retouches, afin de réussir cette manifestation continentale et donner l'image qui sied à l'Algérie. Il a ajouté, à ce titre, que l'Algérie accueillera, à l'occasion de ces Olympiades, 582 concurrents représentant 18 pays africains, en plus du pays hôte, qui s'affronteront dans 45 spécialités professionnelles. Cette manifestation est organisée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels sous le haut patronage du président



de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette manifestation continentale devrait attirer plus de 40 000 visiteurs, avec la contribution d'environ 400 bénévoles et l'accompagnement de 120 partenaires médiatiques, selon les chiffres donnés par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Les compétitions engloberont diverses spécialités professionnelles et techniques, offrant ainsi aux jeunes participants l'opportunité de mettre en valeur leurs compétences, leurs connaissances artistiques et techniques ainsi que leur maîtrise des exigences de leurs métiers, tout en encourageant l'échange d'expériences et le partage des connaissances entre les pays africains. En parallèle des compétitions professionnelles, cet événement verra le déroulement du Forum africain des politiques de compétences les 17 et 18 novembre, en partenariat avec l'Union africaine et avec la participation de plus de 30 délégations ministérielles.

Pourquoi tout le monde s'inquiète soudainement des risques de l'IA ?

Entre 38 et 51 % des chercheurs en intelligence artificielle estiment la menace d'extinction au-dessus de 10 %. La démission publique d'un ingénieur d'Anthropic a ravivé ce débat sur les risques de l'IA. Les risques de l'IA sont revenus au premier plan le 8 septembre 2026. Ce jour-là, un ingénieur d'Anthropic a annoncé sa démission sur X en accusant les principaux laboratoires américains de jouer avec la survie de l'humanité. Son message a cumulé 115 millions de vues. Le responsable des tests d'alignement de la même entreprise a estimé la menace d'extinction à plus de 10 %. La question de la régulation des systèmes avancés revient sur la table.

2 778 chercheurs ont évalué les risques de l'IA à plus de 10 %

En janvier 2024, l'organisation AI Impacts a publié les résultats d'une enquête menée auprès de 2 778 spécialistes issus de six conférences majeures d'apprentissage automatique. D'après ces travaux, entre 38 et 51 % des sondés plaçaient la menace d'extinction au-dessus du seuil de 10 %. La médiane se situait à 5 %. La moyenne atteignait 16,2 %. La moitié des participants réclamaient un effort substantiel pour limiter les dangers liés aux systèmes avancés. À 27 ans, le mathématicien britannique Jacob Coxon avait rejoint la firme californienne en juillet 2026 après un passage chez OpenAI. Deux mois plus tard, il a renoncé à ses actions non encore acquises pour démissionner publiquement. Le même jour, son collègue Evan Hubinger a réagi sur X. Il juge la menace significative à l'horizon d'une décennie. Tous les spécialistes ne sont pas du même avis. Geoffrey Hinton, prix Nobel de physique 2024, situe le danger entre 10 et 20 %. Yann LeCun de Meta l'évalue à moins de 0,01 %. L'écart traverse toute la discipline. Dans la même enquête, 68 % des répondants jugeaient les retombées positives de l'IA plus probables que les retombées négatives.

Les risques de l'IA divisent la communauté scientifique



Cette mise en garde a suscité le scepticisme d'une partie du secteur. Le patron de Hugging Face, Clement Delangue, l'a comparée à une question sur le climat posée à un installateur de climatisation. Certains y voient un effet marketing. Vanter la puissance de ses modèles attire l'attention des investisseurs. En mars 2026, la plateforme de prédiction Metaculus situait la probabilité d'extinction par l'IA à 3 %. Des menaces plus immédiates nourrissent le débat. Réseaux électriques, transports et hôpitaux dépendent de systèmes informatisés vulnérables. Une intelligence artificielle mal alignée pourrait perturber des services essentiels dans plusieurs métropoles. Les conflits armés intègrent déjà des drones semi-autonomes capables d'agir sans supervision humaine. En novembre 2023, le Royaume-Uni a organisé le premier sommet mondial consacré aux risques de l'IA.

Von der Leyen réclame des investissements millionnaires pour l'IA dans le prochain budget européen

La présidente de la Commission place le financement des entreprises émergentes et le développement de leurs propres capacités parmi les priorités de la stratégie européenne en matière d'IA, et fait référence au prochain Cadre financier pluriannuel. L'heure de vérité. Le moment de passer à l'action. Le temps de transformer le talent et les capacités technologiques européennes en « véritables avantages ». C'est ainsi que les dirigeants de l'Union européenne définissent le scénario auquel le bloc est confronté dans le développement de l'intelligence artificielle (IA). Une transition qui, selon le président du Conseil européen, António Costa, « dépend des décisions que nous prendrons » et qui exigera de mobiliser des ressources publiques et privées pour réduire les dépendances technologiques du continent. De son côté, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a prévenu que chaque génération se heurte à un point d'inflexion technologique qui « détermine les décennies à venir ». « Pour nous, ce moment est maintenant », a-t-elle indiqué ce vendredi, lors de la conférence de presse qui a suivi le premier sommet du Conseil européen consacré spécifiquement aux progrès de l'intelligence artificielle. L'Allemande a placé le financement et la capacité d'attirer des investissements privés parmi les conditions nécessaires pour que l'Europe puisse rivaliser dans le développement de cette technologie. « Nous avons besoin que l'Europe soit capable d'attirer l'investissement privé », a exprimé l'Allemande, qui a défendu la nécessité de renforcer l'appui financier aux entreprises émergentes et de faciliter le fait que celles qui ont déjà réussi à développer des solutions technologiques puissent passer à des projets de plus grande envergure. L'objectif est d'éviter que les entreprises européennes rencontrent des difficultés pour croître une fois les premières phases de développement dépassées.

Le problème du financement et le saut d'échelle

L'exécutif communautaire estime qu'il faut au moins 5 000 millions d'euros pour répondre à ces besoins de financement. La première phase du travail, orientée vers la création d'un écosystème dynamique d'entreprises émergentes, est en cours, comme l'a expliqué la présidente de la Commission. Toutefois, le défi suivant consiste à garantir que ces entreprises puissent accéder au capital nécessaire pour faire passer leurs projets à l'échelle et rivaliser avec les grands acteurs internationaux. La difficulté, dès lors, ne réside plus uniquement dans le fait de favoriser la création de nouvelles entreprises technologiques, mais dans l'évitement que celles qui parviennent à développer des produits compétitifs se retrouvent sans les ressources nécessaires pour étendre leur activité. Un manque de financement que Bruxelles juge particulièrement important dans le domaine de l'intelligence artificielle avancée, où le développement de modèles propres exige des investissements d'un volume considérable et des capacités de calcul toujours plus élevées. En parallèle, Von der Leyen a placé l'adoption par les entreprises comme un autre des indicateurs qui détermineront la position européenne dans cette course. D'après les chiffres présentés lors de la comparution, 37% des entreprises de l'Union européenne ont utilisé des outils d'intelligence artificielle en 2025. Toutefois, la pénétration de ces technologies fait apparaître des différences significatives entre les États membres. La Finlande se distingue particulièrement, avec un 66% de ses entreprises intégrant déjà des solutions d'IA à son activité.

CRISE A NVIDIA:

«Les États déploient toutes les stratégies possibles, légales et illégales, en matière d'IA»

C'est un scandale aux retentissements mondiaux : le patron du géant étatsunien des puces d'intelligence artificielle Nvidia a démissionné ce jeudi 12 novembre. Jensen Huang, co-fondateur de ce géant de l'intelligence artificielle, est soupçonné d'avoir entretenu une liaison avec une dirigeante d'entreprise associée à une enquête étatsunienne portant sur de possibles activités de renseignement au profit de Pékin. Cette affaire dérange jusqu'à la Maison Blanche et tend encore davantage les relations entre Pékin et Washington. Entretien avec Mathilde Velliet, chercheuse au centre Géopolitique des technologies de l'Ifri et docteure en études anglophones de l'université de Paris Cité et de l'université d'Aix-Marseille.

AU TOUT PREMIER DIALOGUE SUR L'IA :

L'ONU discute la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle

HRRC appelle l'Organisation des Nations unies à tenir sa promesse d'inclure tous les États membres dans les discussions sur la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle. Nous insistons sur le fait que les accords internationaux visant à encadrer l'IA doivent refléter les priorités de toutes les nations, quel que soit leur niveau de développement technologique, car les risques et les bénéfices potentiels de cette technologie concernent des individus dans le monde entier. Le lundi 6 juillet, l'Organisation des Nations unies (ONU) a lancé la session inaugurale du Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, visant à créer un système de gouvernance mondiale pour rendre l'intelligence artificielle (IA) plus éthique et inclusive. Le Dialogue, qui a eu lieu les 6 et 7 juillet à Genève, en Suisse, a rassemblé des représentants des gouvernements des États membres, du monde universitaire, des entreprises technologiques, de la communauté technique et de la société civile afin d'aborder les nombreuses questions soulevées par la prolifération de l'utilisation de l'IA dans divers secteurs. Au cours de ces deux journées, les participants ont discuté, entre autres, des opportunités et des implications de l'usage de l'IA, des moyens de réduire les inégalités d'accès à cette technologie, notamment dans le Sud global, du développement des systèmes d'IA sûrs et fiables, des approches de gouvernance mondiale et de collaboration internationale, ainsi que des différents rôles des droits humains et du droit international humanitaire dans le domaine de l'IA. D'autres sujets importants abordés au cours du Dialogue comprenaient l'impact environnemental de l'IA, le rythme rapide de son développement – qui dépasse la capacité des autorités à la réglementer – ainsi que les risques disproportionnés auxquels les femmes sont confrontées. Le Dialogue s'est appuyé sur les conclusions du premier rapport du Panel scientifique international indépendant sur l'IA, un groupe mandaté par l'Assemblée générale de l'ONU pour analyser les effets de l'IA. Le rapport a été présenté au siège de l'ONU à New York le 1er juillet, une semaine avant le lancement du Dialogue, pour lequel il a servi de base factuelle commune aux gouvernements participants. Plusieurs participants au Dialogue ont souligné que, pour que la gouvernance de l'IA soit éthique et inclusive, elle doit être façonnée par tous les États membres, et non seulement par une poignée d'acteurs des pays les plus avancés sur le plan technologique. António Guterres, secrétaire général de l'ONU, a déclaré: « L'IA progresse à une vitesse fulgurante. La question est de savoir si nous la gouvernerons ensemble ou si nous la laisserons nous gouverner. Pour la première fois, le Dialogue sur l'IA donne à chaque pays une place à la table. Nous devons désormais transformer cette participation mondiale en action globale — pour rendre l'IA plus sûre, plus équitable, plus accessible et plus éthique. » Parmi les défis les plus urgents figure la protection des enfants. « Dans 11 pays du Sud global, jusqu'à un enfant par classe a signalé que l'IA avait été utilisée pour créer des deepfakes à caractère sexuel le représentant », a déclaré Sonia Livingstone, membre du Panel sur l'IA. Afin de réduire les risques auxquels les enfants sont confrontés, Guterres a appelé les États participants à adopter un « engagement mondial pour la sécurité des enfants face à l'intelligence artificielle ». Cet accord vise à lutter contre la création et la diffusion des contenus pédocriminels générés par l'IA et à exiger des évaluations indépendantes d'outils d'IA avant qu'ils ne soient mis à disposition des mineurs.

Quotidien national d'informations culturelles

ED DIWAN

2411

Dimanche 15 Novembre 2026

FEUX DE FORET :

Les 54 incendies maîtrisés

Les services de la Protection Civile ont enregistré 54 incendies touchant le couvert végétal, les récoltes agricoles, les palmeraies et les bottes de foin au cours des dernières 24 heures, jusqu'au vendredi 13 novembre à 7 h. Selon la même source, les 54 feux ont été éteints. Aucun incendie n'était encore en cours au moment du bilan, et aucun sinistre majeur n'a été signalé.

PETROLE :

Le baril de Brent à près de 96 dollars

Les cours du pétrole se stabilisent vendredi, tandis que les investisseurs surveillent de près l'évolution des tensions géopolitiques au Moyen Orient. L'après-midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, prenait tout juste 0,08 %, à 95,90 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, lâchait à peine 0,39 % à 88,39 dollars.

PETROLE :

Le Brent à plus de 92 dollars le baril

Les prix du pétrole ont augmenté mercredi, après plusieurs jours de repli, tirés vers le haut par les développements du conflit au Moyen-Orient.Le cours du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, a gagné 1,39 %, à 92,76 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en décembre, s'est octroyé 0,57 %, à 86,53 dollars. Depuis le début du mois de novembre, le marché avait pourtant montré un regain d'optimisme vis-à-vis des tractations pour trouver un accord sur le conflit au Moyen-Orient, faisant chuter de plus de 20 % le cours du baril de Brent.

INCENDIES EN INDONESIE:

300 maisons détruites et un millier de personnes évacuées à Sumatra

Près de 300 maisons ont été détruites et un millier d'habitants ont été évacués suite à un incendie de forêt qui s'est déclaré sur l'île indonésienne de Sumatra, alors que le pays est confronté depuis des mois à des feux dévastateurs, a indiqué mardi un responsable local. Des habitants ont détecté pour la première fois samedi l'incendie qui s'approchait de leur village situé dans la province des îles Bangka Belitung, au sud-est de Sumatra. Ils ont alors tenté de l'éteindre eux-mêmes à l'aide de motopompes portatives, a déclaré le maire Riza Herdavid.

ÉTATS-UNIS :

Un adolescent de 13 ans meurt coincé dans un toboggan

Un adolescent de 13 ans est mort après avoir été retrouvé inconscient dans un toboggan d'un parc de Miami (États-Unis). Sa mère affirmant que son tee-shirt s'est accroché à une vis. l voulait juste jouer, et malheureusement, c'est le jeu qui lui a coûté la vie. » Aux États-Unis, le 25 septembre dernier, un adolescent de 13 ans a été retrouvé inconscient coincé dans un toboggan d'un parc de Miami (Floride).

12 universités algériennes ont obtenu la certification ISO 9001

Elles sont désormais 12 universités algériennes à obtenir la certification internationale ISO 9001:2015. La dernière à réussir cet exploit est l'université de Médéa , qui vient d'être félicitée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. À l'occasion de l'obtention par l'université de Médéa de la certification internationale ISO 9001:2015, après avoir réussi le processus d'audit externe, je présente mes plus chaleureuses félicitations et mes sincères remerciements à la communauté universitaire, y compris les professeurs, les cadres, le personnel et les étudiants, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à cette réussite exceptionnelle », a écrit Kamel Baddari dans un message publié ce vendredi sur les réseaux sociaux. Avec cette distinction, le nombre d'institutions universitaires algériennes détentrices de cette certification atteint 12 établissements, soit 10 % du total des universités, a souligné le ministre. « Cette réussite ne représente pas seulement une certification, mais incarne le fruit d'un travail institutionnel sérieux,



un engagement continu envers l'amélioration, le développement des performances et l'élévation de la qualité de l'enseignement universitaire, ce qui renforce la position de l'université algérienne et consacre sa compétitivité », a affirmé Baddari. **L.Kheira**

HADJ 2027:

L'Algérie et l'Arabie saoudite signent une convention relative aux préparatifs de la saison du Hadj



L'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite ont signé une convention relative aux dispositions et préparatifs de la saison du Hadj 1448H/2027, et ce, en marge de la 6e édition de la Conférence et Exposition du Hadj, organisés dans la ville de Djeddah (Arabie saoudite), indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. La convention a été signée mardi par le secrétaire général (SG) du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache, et le vice-ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Abdulfattah Bin Sulaiman Mashat, en présence de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdallah Al-Bassiri, du consul général d'Algérie à Djeddah, Mohamed El Habib Zehana, ainsi que du directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Tahar Braik, précise la même source. Cette convention s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coopération et de la coordination entre les deux pays dans le domaine de l'organisation de la saison du Hadj", à travers "la définition des dispositions et des procédures y afférentes", contribuant ainsi à "l'amélioration des services fournis aux hadjis algériens et à la mise en place des conditions idoines, à même de leur permettre d'accomplir les rites du Hadj dans les meilleures conditions", ajoute le communiqué. **F.Kheira**

SEQUESTRATION SUIVIE D'UN VOL D'UNE MAISON A ALGER:

Les suspects, dont deux femmes, arrêtés

Les services de sécurité ont élucidé, la semaine écoulée, une affaire de séquestration suivie d'un vol enregistré à Alger, a indiqué ce mercredi la direction de la sûreté de la wilaya dans un communiqué. L'opération a été effectuée suite à un signalement faisant état d'un cambriolage d'une maison avec usage d'armes blanches et la séquestration de la propriétaire, une femme âgée, en complicité avec la domestique de la maison, a expliqué la même source. Les enquêtes ont permis l'arrestation des suspects et la récupération des biens volés, comprenant une somme en monnaie nationale estimée à 2 498 000 DZD, une somme en devise d'une valeur de 104 600 euros, ainsi que la saisie des objets utilisés lors du cambriolage, a-t-elle ajouté. Après avoir complété les procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près du tribunal de Sidi M'Hamed,



conformément au dossier de procédure pénale, a conclu le communiqué. **K.Nacera**

DZAIR DIGITAL SERVICES :

Intégration de trois nouveaux services numériques liés à l'assurance contre les risques

Trois nouveaux services numériques liés à l'assurance contre les risques ont été intégrés au Portail national des services numériques gouvernementaux, a annoncé, vendredi dans un communiqué, le Haut commissariat à la numérisation (HCN). "Conformément aux hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à élargir l'utilisation du Portail national des services numériques gouvernementaux "Dzair Digital Services" et à faciliter l'accès aux services publics, le HCN, en coordination avec le ministère des Hydrocarbures, a procédé à l'intégration de trois nouveaux services numériques parmi les services disponibles via le portail national des services numériques gouvernementaux", précise le communiqué. Ces services numériques portent sur "l'assurance multirisques habitation Cash Assurance", "la souscription à un contrat d'assurance contre les catastrophes naturelles Cash Assurance" et "le service Hydrocarbures ARH". Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts du HCN, en coordination avec les secteurs et organismes concernés, visant à élargir l'offre de services numériques accessibles via le Portail Dzair Digital Services et à consacrer un accès simplifié et unifié aux services publics, contribuant ainsi à la réduction des procédures administratives et au rapprochement du service du citoyen et de l'opérateur économique, conclut le communiqué.

N.Nadia

PAKISTAN:

Quatre morts et des blessés dans le déraillement d'un train

Au moins quatre personnes sont mortes et une douzaine d'autres ont été blessées dans le déraillement d'un train mardi près de Multan dans le sud de la province pakistanaise du Punjab, ont indiqué les services de secours et un sauveteur. Selon Farooq Ahmed, porte-parole des services de secours du Punjab, "quatre personnes sont mortes et au moins 17 ont été blessées", tandis que les causes de l'accident demeurent inconnues. M. Ahmed a ajouté que 11 ambulances et 30 sauveteurs ont été déployés sur les lieux après le signalement de l'accident. Le président pakistanais Asif Ali Zardari et le Premier ministre Shehbaz Sharif ont exprimé leur préoccupation après cet accident.

OUGANDA:

Le compte X du chef des armées, Muhoozi Kainerugaba, à nouveau désactivé

Le compte du général Muhoozi Kainerugaba, chef de l'armée, est inaccessible depuis le mardi 10 novembre. La veille, celui qui est le fils du président, connu pour ses diatribes qui font régulièrement polémique, s'en était pris à la vice-présidente Jessica Alupo, lui demandant de préparer son départ. « Ce compte n'existe pas. » C'est le message qui s'affiche depuis mardi sur la page X de Muhoozi Kainerugaba, qui compte près d'un 1,4 million d'abonnés. Impossible, pour l'heure, de savoir si le général a lui-même désactivé son compte ou s'il s'agit d'une suspension de la plateforme.

GUINEE :

Dix morts dans des affrontements liés à l'interdiction de l'orpaillage illégal

Dix personnes, dont cinq ressortissants étrangers, ont trouvé la mort et treize autres ont été blessées dans des affrontements survenus mercredi 11 novembre dans le secteur de Sètiguiyah, dans la région de Siguiri, en Haute-Guinée, a indiqué vendredi le gouvernement guinéen. "Les violences ont éclaté lors d'une patrouille mixte des forces de défense et de sécurité chargée de vérifier l'application de l'arrêté conjoint du 2 novembre 2026 portant interdiction de l'orpaillage anarchique et illégal", a précisé la même source, dans un communiqué, notant que "des manifestants ont érigé des barricades sur la voie publique pour entraver le déroulement de cette mission ". La situation a ensuite dégénéré en affrontements, au cours desquels "des tirs ont été échangés entre les manifestants et les forces de défense et de sécurité", a expliqué le gouvernement, condamnant "avec la plus grande fermeté ces violences ainsi que l'érection de barricades sur la voie publique ayant entravé l'exécution d'une mission de service public". Les autorités ont réaffirmé leur détermination à " rétablir l'ordre public, à assurer la protection des personnes et des biens, à garantir la libre circulation et à poursuivre l'application des mesures interdisant l'orpaillage anarchique et illégal sur l'ensemble du territoire national".